

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik BENYAHIA – Jijel
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :
MASTER EN ARCHITECTURE

Filière :
ARCHITECTURE

Spécialité :
ARCHITECTURE

Présenté par :
Samer KHELLOUF
Sara LABED

THEME :

**L'architecture paysagère : quelle image pour le centre-ville de Jijel
entre son ancienne et actuelle architecture ?**

Date de la Soutenance : 13/09/2021

Composition du Jury :

BOULFANI Warda	MAA, université de Jijel, Président du jury
HADEF Hayatte	MAA, université de Jijel, Encadrant de mémoire
ROUIDI Tarek	MAA, université de Jijel, Examineur

Année universitaire : 2020/2021

Remercîments

Je remercie « **ALLAH** », seigneur du monde de m'avoir donné l'inspiration, la patience et la force pour faire aboutir ce travail.

Un merci bien particulier adressé à **Mme HADEF HAYETTE** notre encadrante pour son dévouement, sa patience, et ses précieux conseils tout au long de ce travail pour aller jusqu'au bout dans notre recherche.

Je remercie les membres de jury qui ont accepté d'examiner ce travail.

Je remercie très spécialement mon chère binôme « **SARA** », qui m'a porté le soutien et m'accompagnée durant toute cette année.

Mes remerciements vont également à tous ceux qui ont aidé loin comme de près à l'aboutissement de ce travail, qu'ils trouvent ici, l'expression de mon entière gratitude.

Enfin, à tous ceux de par le monde, ne vivent que du fruit de leur sueur et qui ne cessent d'espérer à un avenir meilleur.

KHELLOUF SAMER

Remercîments

Je remercie tout d'abord « **ALLAH** » le tout puissant, notre gardien pour m'avoir donné toute cette force et ce courage pour mener à bien ce travail.

Je tiens aussi à exprimer mes grands remerciements à mon encadrante **Mme HADEF HAYETTE**, pour avoir accepté de m'encadrer, pour le temps consacré à la lecture et aux réunions qui ont rythmé les différentes étapes de ce mémoire.

Les discussions que nous avons partagées m'ont permis d'orienter le travail d'une manière pertinente.

Je tiens à le remercier aussi pour son intérêt démontré, pour la qualité de son suivi et pour sa disponibilité à encadrer ce travail à travers ses critiques et ses propositions d'amélioration.

Je remercie les membres de jury qui ont accepté d'examiner ce travail.

Je remercie très spécialement mon chère binôme « **SAMER** », qui m'a portée le soutien et m'accompagnée durant toute cette année.

Enfin un énorme remerciement pour toute personne qui a contribué pour que nous arrivions à ce point.

LABED SARA

Dédicaces

Je dédie ce travail à ceux qui ont toujours cru en moi, mes parents :

A maman « **FATIHA** », tu m'as donnée la vie, la tendresse et le courage pour réussir. Rien au monde n'égale les efforts consentis jour et nuit pour mon éducation et mon bien être. Aucune dédicace ne saurait exprimer mes sentiments, que Dieu te préserve et te procure santé et longue vie.

A mon cher père « **YOUCEF** », décédé trop tôt. J'espère que, du monde qui est sien maintenant, il apprécie cet humble geste comme preuve de reconnaissance de la part d'une fille qui a toujours prié pour le salut de son âme, puisse dieu, le tout puissant, l'avoir en sa sainte miséricorde.

A mes frères et mes sœurs qui m'ont toujours soutenu et encouragé.

Puisse dieu vous donne santé, bonheur, courage et surtout réussite.

À tous mes amis qui m'ont toujours encouragé, je leurs souhaite plus de succès.

A tous ceux que j'aime.

KHELLOUF SAMER

Dédicaces

Je dédie ce travail à ceux qui ont toujours cru en moi, mes parents :

Ma chère et adorable maman « **NORA** », qui a su me guider vers le chemin de la réussite, quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai point de te remercier comme il le faut. Ton amour et ton affection me couvre, ta bienveillance me guide et ta présence à mes côtés a toujours été ma source de force gratitude.

A mon cher père « **BELKACEM** », décédé trop tôt. J'espère que, du monde qui est sien maintenant, il apprécie cet humble geste comme preuve de reconnaissance de la part d'une fille qui a toujours prié pour le salut de son âme, puisse dieu, le tout puissant, l'avoir en sa sainte miséricorde. J'espère qu'il est fier de sa petite fille.

Un spécial dédicace à mon cher frère, mon tout « **HOUSSAMEDDINE** » pour sa présence tout le temps à mes coté, son encouragement et sa tendresse.

A mes frères et mes sœurs pour leurs encouragements et leurs soutiens moral. Puisse dieu vous donne santé, bonheur, courage et surtout réussite.

À tous mes amis qui m'ont toujours encouragé, je leurs souhaite plus de succès.

A tous ceux que j'aime.

LABED SARA

Table des matières

Introduction générale

I. Introduction.....	1
II. Problématique.....	2
III. Hypothèses.....	3
IV-Objectifs du travail.....	3
V-Méthodologie de recherche.....	4
VI-Structure du mémoire.....	4

Partie I : La partie théorique

Chapitre 01 : Paysage et architecture, quel binôme !

Introduction.....	6
I -Le paysage.....	6
I.1- Définitions.....	6
I.2 - Les éléments composant du paysage.....	7
I.2.1 - Les composantes naturelles.....	7
I.2.2 -Les composantes anthropiques.....	7
I.3- La lecture du paysage.....	8
I.3.1- La lecture objective :.....	8
I.3.2- La lecture subjective.....	9
I.3.3- La lecture holistique.....	9
I.4- Les facettes du paysage.....	10
I.4.1- Facette sous-systèmes naturel et anthropique.....	10
I.4.2- Facette espace.....	10
I.4.3- Facette temps.....	10
I.4.4- Facette échelle.....	10
I.4.5- Facette regard.....	10
II- L'architecture paysagère.....	10
II.1- Définitions.....	10
II.2- L'architecte paysagiste.....	12
II.3- L'importance de l'architecture paysagère.....	13
III- L'analyse paysagère.....	14
III.1- L'observation et la description du paysage.....	14
III.1.1- L'approche sensorielle.....	14
III.1.2- L'approche descriptive.....	14

III.2- La compréhension du paysage :	14
IV- Le paysage urbain.....	14
IV.1- Définitions.....	14
IV.2- Les types de paysage urbain.....	16
IV.3- Les éléments du paysage urbain	16
IV.4- Les séquences visuelles	17
IV.5- Les méthodes d'analyse des paysages urbains	18
IV.5.1- La méthode diachronique	18
IV.5.2- La méthode synchronique	18
V-Le projet de paysage	19
V.1- Les processus du projet de paysage	19
V.2- Les principes des processus du projet de paysage	19
Conclusion :	20
Chapitre 02 : Développement durable, projet de renouvellement urbain et architecture paysagère.	
Introduction.....	21
I -Le développement durable	21
I.1- Définitions	21
I.2- Les piliers de développement durable	22
I.3- Les principes de développement durable.....	23
I.3.1- La protection de l'environnement	23
I.3.2- La production et la consommation responsables.....	23
I.3.3- La responsabilité.....	23
I.3.4- La solidarité.....	23
I.3.5- La participation et l'engagement.	23
I.3.6- La précaution.....	23
I.3.7- La subsidiarité	23
I.4- Les objectifs du développement durable	23
II- Le paysage dans le cadre du développement durable	24
III- Le développement durable et le renouvellement urbain.....	24
III.1- Définition du renouvellement urbain.....	25
III.2- Les interventions de renouvellement urbain	26
III.3- Les objectifs de renouvellement urbain	27

IV- Le projet urbain	28
IV.1- Définitions.....	28
IV.2- Les objectifs du projet urbain.....	28
IV.3- Les caractéristiques du projet urbain	29
IV.4- Les échelles de projet urbain.....	29
IV.5- Les enjeux du projet urbain.....	29
IV.5.1- Les enjeux sociaux.....	30
IV.5.2- Les enjeux économiques	30
IV.5.3- Les enjeux spatiaux.....	30
IV.6- Le projet urbain durable	30
V- Le paysage urbain durable	31
VI- Le paysage urbain et l'architecture paysagère, un médium pour l'aménagement urbain durable	32
Conclusion :	33

Partie II : La partie analytique

Chapitre 03 : Le paysage urbain, des expériences innovantes.

Introduction.....	34
I- Le Projet de réhabilitation et de rénovation du quartier « La Petite Sicile » à Tunis	34
I.1- Présentation de projet	34
I.2- La situation	34
I.3- Les objectifs de l'intervention sur le quartier	35
I.4- Les composants du projet	36
I.4.1- Les études.....	36
I.4.2- L'état du cadre bâti.....	37
I.4.3- Les interventions du projet.....	37
I.5- Les outils de traitement du paysage du quartier.....	39
II- Le projet de la réhabilitation de la rue Notre-Dame à Gatineau –Canada	40
II.1- Présentation de projet	40
II.2- Objectifs et principe d'aménagement.....	42
II.2.1- Aménagement, environnement naturel et urbain	42
II.2.2- Tissu urbain et vitalité commerciale	42
II.2.3- Mobilité, connectivité et stationnement.....	42
II.3- Les composants du projet	43

II.3.1-Le réaménagement de la porte verdoyante – tronçon a.....	43
II.3.2-La place du Cénotaphe un véritable projet de paysage	44
II.3.3- La reconstitution de la rue - tronçon b.....	44
II.3.4- La place du marché, une meilleure ouverture du paysage.....	45
Conclusion	46
Chapitre 04 : Le centre-ville de Jijel, étude et analyse du paysage.	
Introduction.....	47
I -Présentation de la ville de Jijel	47
I.1 - Situation	47
I.2- Aperçue historique sur l'évolution du triangle historique du centre-ville de Jijel.....	47
I.3- Accès et accessibilité :	49
II- L'analyse du centre-ville de Jijel.....	50
II.1- La lecture objective du centre-ville de Jijel.....	50
II.2- La lecture subjective du centre-ville de Jijel	57
III - Synthèse de l'analyse.....	63
Conclusion	63
Chapitre 05 : Recommandations pour un meilleur paysage urbain.	
Introduction.....	64
I-Les objectifs du projet urbain paysager du centre-ville de Jijel	64
II- Les interventions du projet urbain paysager du centre-ville de Jijel	65
II.1- A propos du cadre bâti	67
II.2- A propos d'espace non bâti :	72
II.2.1- Les places publiques.....	74
II.2.2- Les placettes.....	74
II.2.3- La végétation.....	75
II.2.4- Le mobilier urbain	78
Conclusion	80
Conclusion générale	81
Référence bibliographique	
Listes des annexes	
Résumé	
Abstract	
ملخص	

Liste des figures

Figure 01 : Schéma conceptuel du paysage.....	08
Figure 02 : Les éléments du paysage urbain selon Kevin Lynch.....	17
Figure 03 : Les séquences visuelles.....	18
Figure 04 : Les dimensions du développement durable.....	22
Figure 05 : Situation de la petite Sicile dans la Goulette.....	34
Figure 06 : Situation du quartier de la petite Sicile.....	35
Figure 07 : Le quartier de la petite Sicile.....	35
Figure 08 : L'état des constructions de la Petite	36
Figure 09 : Plan d'aménagement de la Petite Sicile	36
Figure 10 : Des bâtiments vétustes d quartier de la petite Sicile	37
Figure 11 : Bâtiment du quartier avant la réhabilitation.....	37
Figure 12 : La façade des bâtiments de quartier avant et après la réhabilitation.....	38
Figure 13 : L'état des espaces verts avant la rénovation du quartier.....	38
Figure 14 : Vue générale sur le quartier avant la rénovation.....	39
Figure 15 : Vue générale su la Petite Sicile après la rénovation.....	39
Figure 16 : La Petite Sicile après la rénovation.....	40
Figure 17 : La rue Notre- Dame à Gatineau.....	40
Figure 18 : Les tronçons composant de la rue.....	41
Figure 19 : Plan de concept d'aménagement.....	43
Figure 20 : La porte verdoyante.....	43
Figure 21 : Place du cénotaphe.....	44
Figure 22 : Voie de stationnement et bande de verdure en alternance.....	44
Figure 23 : Profil de rue avant et après la reconstitution.	45

Figure 24 : La place du marché.....	45
Figure 25 : Ambiances nocturne de la place de marché	46
Figure 26 : Mobilier urbain de la place de marché	46
Figure 27 : La situation de la wilaya de Jijel	47
Figure 28 : Situation de centre-ville de Jijel.....	47
Figure 29 : L'évolution de la trame du triangle historique	49
Figure 30 : Carte des accès du centre-ville de Jijel.....	49
Figure 31 : Carte des voies du centre-ville de Jijel	54
Figure 32 : Le stationnement au niveau de centre-ville.....	55
Figure 33 : Etat du revêtement de sol.....	55
Figure 34 : Types de couvert végétal dans le centre-ville.	56
Figure 35 : Quelques places publiques du centre ville de Jijel	56
Figure 36 : La lecture synchronique du centre-ville de Jijel	60
Figure 37 : Le paysage urbain ancien du centre-ville de Jijel.....	61
Figure 38 : Evolution des prospectes de la voirie principale « Avenues ».....	62
Figure 39 : L'état du cadre bâti du centre-ville de Jijel.....	69
Figure 40 : Proposition de la réhabilitation du cadre bâti de centre-ville de Jijel.....	70
Figure 41 : Parking à étage proposé (R+3).....	71
Figure 42 : Marché couvert.....	71
Figure 43 : La place de l'église.....	74
Figure 44 : Aire de jeux.....	74
Figure 45 : Proposition d'aménagement d'une placette.....	75
Figure 46 : Proposition d'espace vert.....	77
Figure 47 : Couverture végétalisée.....	78
Figure 48 : Mobliers urbains.....	78

Figure 49 : Lampadaire	79
Figure 50 : Revêtement de sol	79
Figure 51 : Arrêts de bus.....	80

Liste des schémas :

Schéma 01 : Structure du mémoire.....	05
Schéma 02 : Aperçu historique sur l'architecture paysagère.....	11
Schéma 03 : Les composants du paysage urbain.....	15
Schéma 04 : Les éléments constitutifs du paysage urbain durable.....	32

Liste des tableaux :

Tableau 01 : Potentialités et fragilités de la rue Notre-Dame.....	41
Tableau 02 : La typologie du cadre bâti du centre-ville de Jijel et leurs caractéristiques.....	52
Tableau 03 : Comparaison des paysages anciens avec ceux d'aujourd'hui.....	60
Tableau 04 : Synthèse de l'analyse du centre-ville de Jijel.....	63
Tableau 05 : Proposition des types de plantes à implanter.....	77

Liste des graphes

Graphe 01 : L'avis des enquêtés sur le paysage du centre-ville.....	57
Graphe 02 : L'avis des enquêtés sur la silhouette du centre-ville.....	57
Graphe 03 : L'architecture que préfèrent les enquêtés.....	58
Graphe 05 : Avis des enquêtés sur l'aménagement des espaces extérieurs.....	58
Graphe 06 : Avis des enquêtés sur le stationnement.....	58

Liste des abréviations :

AAPQ : Association des architectes paysagistes du Québec.

ABAJAP : Association belge des architectes de jardins et des architectes paysagistes.

ARRU : Agence Nationale de réhabilitation et de rénovation urbaine).

PDAU : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

POS : Plan d'occupation du sol.

PUD : Paysage urbain durable.

RN43 : Route Nationale 43.

Introduction Générale

I. Introduction

La ville est un produit complexe résultat de plusieurs intervenants publics, privés et habitants ; qui contribuent d'une manière significative à la réalisation de notre cadre de vie. En tant que professionnel de la construction, l'architecte joue un rôle primordial dans la fabrication du paysage et de l'image de la ville.

L'architecture est un fait de culture, c'est la représentation dans la ville de l'histoire, de l'identité, de la mémoire d'un lieu, associés à la création et à l'innovation. Ainsi, la ville par sa perpétuelle réinvention, contribue à enrichir et à diversifier la dimension paysagère urbaine. Aussi, elle représente un artisan de la construction de paysage tout autant que les éléments naturels, elle exprime le reflet de l'adaptation de l'homme à son lieu de vie en exploitant les ressources offertes par le paysage.

Le paysage est inévitablement lié à la transition de nos cadres de vie et à la valorisation des territoires. Il rappelle des souvenirs mais peut aussi les effacer, il entraîne des sensations de bien-être, de satisfaction ou au contraire de peine, de gêne. Aussi, le paysage implique un rapport sensible à l'environnement.

Aujourd'hui, le fait de la croissance accélérée des villes et le phénomène de renouvellement urbain avec ses différentes interventions ont donné naissance à une marginalisation des paysages urbains et une ignorance de l'image de la ville dans sa globalité avec une non prise de la nature et des couverts végétaux au cœur des paysages. Alors que, en principe, le paysage urbain consiste en la réintroduction de la nature dans l'aménagement, la conception et la planification des villes.

En revanche, la question de mettre en relation le paysage, l'architecture et les processus d'urbanisation est devenue une nécessité ces dernières années pour construire des images cohérentes et homogènes des territoires.

Dans les projets urbains actuels, l'architecture paysagère est introduite dans la conception des paysages urbains pour corriger, libérer l'espace et le paysage et créer des pommans au cœur des villes à travers les différents projets de paysage. Autrement dit, les spécialistes du domaine cherchent à faire un équilibre et des liens logiques entre l'architecture, l'urbain et le paysage pour une image qualifiée et idéale des villes et offrir un confort psycho-spatial pour les humains.

II. Problématique

Les villes du monde ne s'arrêtent de se développer, poussant toujours leurs limites encore plus loin, par la création de nouveaux quartiers, de nouvelles cités, et allant même jusqu'à la création des nouvelles villes, ceci est lié à l'absence de maîtrise du processus d'urbanisation. Dans le même temps, les paysages urbains anciens connaissent une dégradation remarquable, liée à la saturation et à la vétusté du bâti des centres et de l'incapacité de ces derniers à répondre aux nouveaux besoins des sociétés qu'ils abritent ce qui entraîne la dévalorisation et l'incohérence de leur image. Aujourd'hui, ces paysages sont éclatés et hétérogènes. Et même ils se couvrent de nouvelles extensions aux habitations avec des nouveaux styles architecturaux qui gommant les traces du passé et provoque une perte d'identité de ces villes. Les paysages urbains ont été blessés à mort par les nouvelles formes d'interventions urbaines et la modernité de cadre bâti.

Le thème de l'architecture paysagère et l'amélioration du paysage urbain sont devenus des axes de recherche d'actualité brûlante qui portent beaucoup de débats sur la ville contemporaine et surtout par la juxtaposition de deux styles architecturaux font différents l'ancien et le contemporain.

En Algérie, la période post indépendance, a été marquée par les effets et les conséquences des stratégies anarchiques et arbitraires de développement. Ainsi, plusieurs villes se sont développées d'une manière prédatrice sans prendre en considération le paysage urbain et les styles architecturaux préexistants notamment dans les sites qui présentent une valeur identitaire et patrimoniale. Jijel, particulièrement son centre, cas de notre étude, offre l'exemple par excellence qui illustre la problématique du paysage urbain, résultat d'une cohabitation architecturale ancienne et actuelle.

Aujourd'hui, le paysage du centre-ville de Jijel offre une image hétérogène et un contraste brutal entre son ancienne et actuelle architecture. Le résultat fut une dégradation et un déséquilibre du paysage, une perte d'identité de la ville et une marginalisation globale de l'image d'un lieu qui demeure le centre culturel, historique et la mémoire des jijiliens.

A partir de ces constants, une question centrale se pose :

-Comment peut-on donner une nouvelle image urbaine pour le centre-ville de Jijel et assurer une cohérence et une harmonie entre son ancienne et actuelle architecture ?

En outre, des sous –questions complémentaires sont soulevées :

- Quel sont les outils de traitement des paysages urbains ?
- Quel projet doit-on adopter et quelles sont ses démarches ?
- Dans quels domaines doit-on intervenir pour réussir ce projet ?

Ce sont les principales questions auxquelles nous allons répondre le long de cette recherche.

III. Hypothèses

Afin de répondre aux questionnements soulevés en haut, nous avançons les hypothèses suivantes :

- L'intervention sur le paysage actuel de centre-ville peut s'inscrire dans le cadre d'un projet urbain.
- La reconquête des espaces extérieurs et espaces verts peut participer à l'amélioration de l'image du centre-ville.
- Les différentes interventions sur le cadre bâti (réhabilitation, rénovation, démolition, restauration) peuvent contribuer à l'homogénéité du cadre bâti et à l'amélioration de la qualité paysagère.

IV-Objectifs du travail

Le présent travail s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale qui vise à découvrir les outils de traitement des paysages urbains et les méthodes de renforcement des liens entre le paysage urbain ancien et le paysage actuel. Les principaux objectifs de cette recherche se résument en :

- Corriger l'image du centre-ville de Jijel.
- Améliorer le paysage urbain du centre-ville de Jijel.
- Sauvegarder le patrimoine bâti et l'identité de la ville.
- Faire une cohérence entre l'architecture ancienne et l'architecture récente.
- Améliorer la qualité du mobilier urbain paysager du centre-ville de Jijel.

V-Méthodologie de recherche

Afin de répondre à ces objectifs, l'étude s'est attelée à confirmer ou à infirmer les hypothèses citées en haut tout en adoptant une méthodologie qui s'articule autour des deux approches suivantes:

L'approche théorique

Il s'agit d'une phase exploratoire basée sur la recherche bibliographique et documentaire de diverses sources. Elle s'appuie sur la définition et la compréhension des concepts clés de notre recherche. Cette partie comprend deux chapitres, le premier traite les notions de : paysage, l'architecture paysagère, le paysage urbain et le projet de paysage. Le deuxième chapitre est consacré au concept de : développement durable, le renouvellement urbain et le projet urbain. Cette approche a pour objectifs de :

- Comprendre les différentes notions et concepts en relation avec le sujet.
- Définir la relation entre l'architecture et le paysage.
- Découvrir les méthodes de traitement des paysages urbains.

L'approche analytique

Il s'agit dans cette partie de l'étude des exemples et du diagnostic de l'état de notre site. Cette partie est basée sur la collecte de données à partir de l'observation in situ et des visites, la consultation des différents documents et une enquête sociologique destinée aux habitants du centre-ville de Jijel afin de ressortir les caractéristiques du site, ses potentialités et ses fragilités. Elle comprend deux chapitres ; l'analyse des exemples et l'analyse du centre-ville de Jijel. Enfin, un chapitre final qui résume les différentes recommandations et propositions à retenir.

Les documents utilisés sont divers et variés : ouvrages et livres, travaux et des thèses déjà mises en œuvre sur le sujet, mémoires de magistères soutenus, publications et articles scientifiques, sites Web...

VI-Structure du mémoire

Le présent mémoire comporte cinq chapitres en plus d'une introduction générale et une conclusion générale. Il est structuré de la manière suivante :

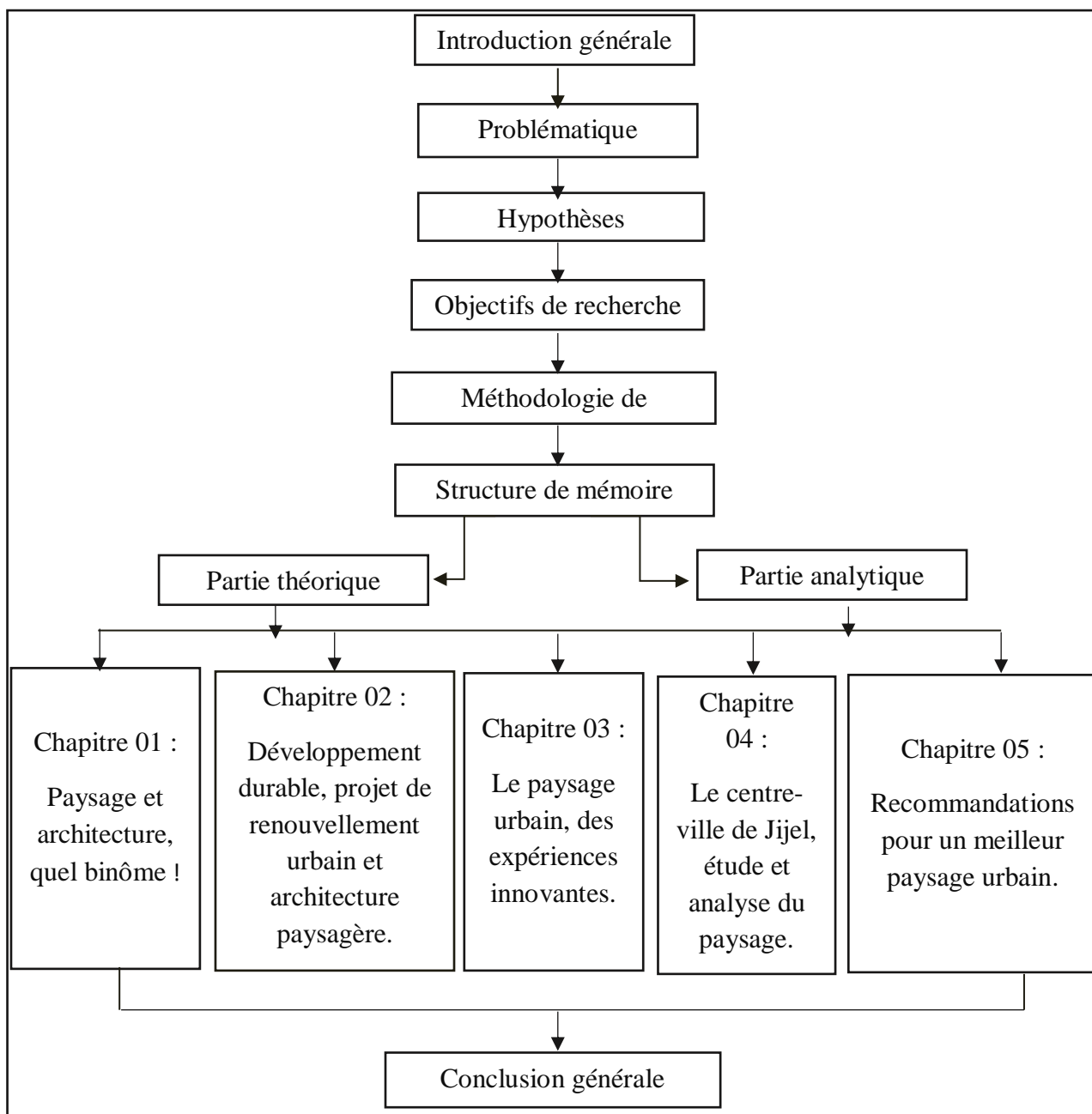


Schéma 01 : Structure du mémoire.

(Source : Auteurs, 2021).

Partie I

Chapitre I :

Paysage et architecture, Quel binôme !

Introduction

Les concepts de paysage et de l'architecture paysagère ne sont pas nés hier, ils sont le résultat d'une lente maturation, qui s'est produite à mesure que les modèles d'occupation du territoire évoluaient. Si ces deux notions méritent d'être honorées, ce n'est pas seulement parce qu'elles se situent de façon exemplaire, à l'entrecroisement de la nature et de la culture. C'est essentiellement parce qu'elles nous rappellent cette terre, la nôtre, que nos villes sont à regarder et à retrouver.

I -Le paysage

I.1- Définitions

Le paysage est un concept polysémique, il a des sens multiples et ambigus :

Commençons par la définition la plus simple du Petit Robert qui définit le paysage comme : *«Partie d'un pays que la nature présente à un observateur »* ; *« Un paysage : tableau représentant la nature et où les figures (d'hommes ou d'animaux) et les constructions ne sont que des accessoires »*. (Le Petit Robert, 2021).

D'après Larousse, le paysage se définit comme : *« Étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle : Paysage forestier, urbain, industriel »*. (Dictionnaire Larousse, 2021).

Dans l'édition de 1974 du Dictionnaire de la géographie coordonnée par P. George, G. Bertrand, le paysage : *« désigne le milieu naturel synthétique, objet d'une géographie physique globale. Il est également le résultat de la combinaison dynamique d'éléments physico-chimiques, biologiques et anthropiques qui, en réagissant les uns sur les autres, en font un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution »* (Dictionnaire de la géographie, 1974). Aussi, D'après le géographe Jean-Robert Pitt dans l'ouvrage de Gilles Clément, le paysage est *« la réalité de l'espace terrestre perçue et déformée par les sens, et que son évolution repose entièrement entre les mains des hommes qui en sont héritiers, ses auteurs, ses responsables »*. (Clément, et al, 1999).

Le dictionnaire de l'urbanisme, introduit la notion de paysage de la manière suivante : *« La nécessité de préserver les paysages, voire de les mettre en valeur, à laquelle tout le monde souscrit, soulève, néanmoins, une double difficulté, celle de pouvoir inventorier les différentes catégories de paysages qui feront l'objet de ces mesures, et celle de définir des critères esthétiques, historiques, écologiques ou autres qui justifieront leur protection. »*. (Mélody, 2015).

L'urbaniste Sarah Rouy explique que « *la base de la notion de paysage est une combinaison, entre le réel et l'affectif. Les idéaux paysagers évoluent avec le temps* ». (Rouy, 1992).

En architecture, la convention européenne propose la définition suivante de paysage : « *désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». (la Convention européenne, 2002).

Le Conseil du Paysage Québécois le définit aussi à partir de la notion plus concrète de territoire : « *le territoire [...] constitue la matière première ; il devient paysage lorsque des individus et des collectivités lui accordent une valeur paysagère* ». (Rivard, 2008).

Selon Jacobs : « *Le paysage reflète la mémoire des processus naturels et des actions humaines. Il est l'expression de qui nous sommes et qui nous voulons devenir. Il est l'expression de la culture et de la façon (dont) nous vivons en nature* ». (Jacobs, 1999).

Donc, le paysage est le résultat des évolutions naturelles et des sociétés. Reflet de la culture et de la relation de l'homme à la nature.

Enfin, c'est la multiplicité de définitions qui rend la compréhension de la notion du « paysage » complexe. Comme on peut le voir, il y a des éléments de définition qui se répètent, se recourent, se complètent ... C'est néanmoins cette multiplicité qui a forgé les différentes approches du paysage.

I.2 - Les éléments composant du paysage

Le paysage représente le plus souvent la relation entre l'homme et la nature, donc ce qui le caractérise est à la fois naturel et anthropique. Il est composé d'éléments naturels et de l'action qu'en font les hommes sur leur territoire.

I.2.1 - Les composantes naturelles :

Relèvent du milieu physique (formes de reliefs structure géomorphologiques particulières, affleurement rocheux) qui constitue le socle du paysage et des structures végétales spontanées (non implantées par l'homme).

I.2.2 - Les composantes anthropiques :

Relèvent de la culture matérielle de la société. Elles recouvrent tous les éléments et structures générés par l'homme pour répondre à ses besoins : se loger (le paysage bâti, l'urbanisation présente plusieurs formes d'organisation), produire (les activités humaines liées à la nature ont très fortement influencé le paysage : transformer les matières premières, sites industriels,

carrières...etc.), se déplacer, se défendre,...il s'agit donc de l'aménagement du territoire et par conséquent du paysage ou on peut lire des installations humaines de toutes sortes qui, leurs traces restent visibles dans le paysage plus ou moins durablement. (Zaidi, 2013).

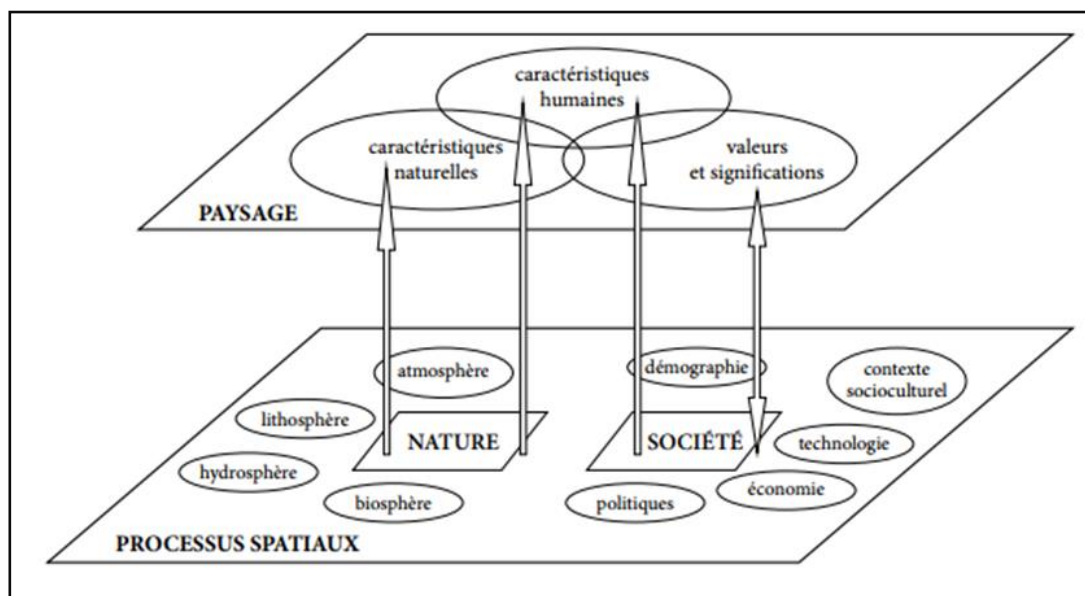


Figure 01 : Schéma conceptuel du paysage.

(Source : La convention européenne, 2002).

I.3- La lecture du paysage

Pour faciliter la compréhension et l'analyse des paysages, il est possible de déterminer trois grandes lectures de penser face à l'étude de ce paysage : la lecture objective, la lecture subjective et la lecture holistique.

I.3.1- La lecture objective :

Cette école de pensée remonte pratiquement à la nuit des temps où les philosophes tels que Socrate, Platon, et plusieurs autres, se sont interrogés sur ce qu'est la beauté. Ces tenants du paradigme de l'objectivité postulent que la beauté relève des caractéristiques intrinsèques d'un objet, c'est-à-dire des éléments qui sont inséparables de l'objet même (Lothian, 1999). En parallèle, l'évolution des sciences de la biologie, de la géographie et de l'écologie conduit à la naissance de l'écologie du paysage dans une approche qui intègre la géographie et les processus écologiques. Cette science perçoit le paysage comme une structure spatiale supérieure aux écosystèmes qui la composent et qui serait gouvernée par la dynamique de ses écosystèmes et des interventions humaines (Burel et Baudry, 1999). Cette approche situe le paysage dans une structure spatiale et temporelle, comme un élément à la fois résultat et partie d'un système en interaction (Richard, 1975). Ces différentes disciplines voient le paysage par ses composantes matérielles, biophysiques, écosystémiques et anthropiques.

Le concept de paysage réfère ainsi à un système dynamique et évolutif dans le temps où interagissent les éléments qui forment sa structure spatiale et, conséquemment, la transforme (Estevez et al, 2000). La reconnaissance d'éléments anthropiques dans l'analyse admet la contribution de l'homme dans la dynamique paysagère, au même titre que les perturbations naturelles sculptent les éléments du paysage (Bastian et al, 2006). « *Le paysage évolue sans cesse et est constamment modifié par les empreintes culturelles laissées par l'homme et propres à chaque époque. Le paysage d'aujourd'hui est le résultat de l'agencement des éléments naturels et de la somme des transformations réalisées par l'homme au fil du temps dans le cadre de ses multiples activités* » (Conseil du paysage québécois, 2000). Le paysage peut être vu comme un tout constitué de deux composantes, une partie naturelle et une partie anthropique (Pastor et al, 2007). Ainsi, les deux composantes du paysage sont dynamiques par elles-mêmes, mais sont aussi en interaction entre elles, l'une influençant le fonctionnement et le devenir de l'autre.

I.3.2- La lecture subjective :

Cette école de pensée considère que le paysage existe par le regard de l'observateur, que sans ce regard il n'y a pas de paysage. (Rivard, 2008). Ainsi, une distinction entre le territoire et le paysage s'installe. Le territoire est le support matériel, l'espace, alors que le paysage est la perception de ce support par l'humain, son cadre de vie (Domon, 2004). Quant au regard de l'observateur, il est par définition subjectif puisqu'il est tributaire de multiples influences : mémoire, culture, vécu, esthétisme, valeurs, etc. Il est le résultat de processus psychologiques et sensoriels. (Domon et al, 2007). Selon Neuray : « *Nous croyons voir un paysage. Nous n'en percevons que l'image déformée par nous-mêmes* ». (Neuray, 1982).

I.3.3- La lecture holistique :

La pensée holistique du paysage vise à traduire le paysage comme un système complexe multiniveaux qui a une essence différente de la somme de ses parties. Les principes en jeu ici sont la globalité du système, la connectivité entre chaque élément et l'ordonnement dans le fonctionnement du tout. Cette école de pensée est une sorte d'amalgame, entre les deux courants de pensée précédents. Elle cherche à rendre compte de l'interaction entre le sous-système naturel et le sous-système anthropique, qui constituent la base matérielle du paysage et l'évaluation subjective dont ils font l'objet. Elle se veut un virage du courant réductionniste qui analyse les choses par leurs parties et leurs mécanismes pris isolément vers un courant qui reconnaît l'aspect global et le fonctionnement organique des systèmes. (Naveh, 2000).

I.4- Les facettes du paysage

I.4.1- Facette sous-systèmes naturel et anthropique :

D'abord, deux grandes facettes se dégagent : le paysage est constitué d'un sous-système naturel et d'un sous-système anthropique qui interagissent entre eux et s'influencent mutuellement. (Madeleine ; 2013).

I.4.2- Facette espace :

Ces deux sous-systèmes se déploient au niveau spatial. En effet, le paysage est la projection dans l'espace des sous-systèmes naturel et anthropique. (Alberti et autres, 2003).

I.4.3- Facette temps :

Ces deux sous-systèmes sont soumis à l'effet du temps qui s'insère dans cette globalité et en modifie la structure et les interactions. Qu'il s'agisse de perturbations naturelles (feux, tremblement de terre), anthropiques (guerres, mobilité des populations) ou tout simplement de l'évolution naturelle des sous-systèmes, le temps est un facteur de façonnement du paysage. (Madeleine ; 2013).

I.4.4- Facette échelle :

Le tout qui constitue le paysage doit être abordé à différentes échelles de façon à mieux cerner le phénomène que l'on veut analyser. (Décamps, 2004).

I.4.5- Facette regard :

Ce regard consiste d'abord, en l'observation des structures paysagères naturelles et anthropiques qui passent par le filtre de la perception qui repose entre autres sur la connaissance et le vécu de l'observateur. (Antrop, 2000).

Donc, on peut dire que la notion du paysage s'est développé depuis longtemps comme un sujet unique de l'image visible perçue et vécue par l'homme dont il représente un truc du présent portant en lui des traces et des signes du passé.

II- L'architecture paysagère

II.1- Définitions

L'association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) a défini l'architecture paysagère comme : « *une discipline de synthèse et intégratrice qui englobe toutes les composantes de l'environnement extérieur aux bâtiments, qu'elles soient rurales, urbaines ou périurbaines* ». (AAPQ, 2021).

D'après la Convention Européenne : « l'architecture paysagère consiste à façonner consciemment l'espace extérieur, à diverses échelles. Elle fait appel à l'aménagement, à la conception et à la gestion du paysage pour créer, entretenir, protéger et mettre en valeur des lieux de façon à les rendre à la fois fonctionnels, agréables à l'œil, durables et adaptés à différents besoins humains et écologiques ». (La Convention Européenne, 2002).

Selon l'Encyclopédie Canadienne « l'architecture paysagère consiste en la conception, l'aménagement, la gestion et l'entretien des domaines bâtis. Les architectes paysagistes utilisent leurs facultés de création en arts et sciences pour concevoir des lieux extérieurs et des systèmes d'espaces ouverts qui sont utiles, inventifs, agréables et appropriés sur le plan environnemental ». (Encyclopédie Canadienne, 2021).

D'un point de vue historique, l'architecture paysagère a des racines européennes remarquablement profondes. L'expression « architecture paysagère » apparaît pour la première fois sous forme écrite dans le titre d'un livre de Gilbert Laing Meason paru en Écosse en 1828. Puis, Frederick Law Olmsted et Calvert Vaux sont les premiers à utiliser le titre professionnel « architecte paysagiste » lorsqu'ils exposent leur plan Greensward pour l'aménagement de Central Park à New York en 1858. Au Canada, les premiers architectes paysagistes à s'annoncer sous ce titre sont Frederick Gage Todd de Montréal et Charles Ernest Woolverton de Grimsby (Ontario), qui fondent leur cabinet privé en 1900 et 1901 respectivement. D'autres pionniers se qualifient également de concepteurs paysagers, de jardiniers paysagistes ou d'ingénieurs paysagistes, le choix des termes découlant souvent de leur formation antérieure dans des domaines comme l'agronomie, l'architecture, le génie civil, le jardinage, l'horticulture, l'hydraulique, et l'art topographique. (L'Encyclopédie Canadienne, 2021).



Schéma 02 : Aperçu historique sur l'architecture paysagère.

(Source : Auteurs, 2021).

L'architecture paysagère est un domaine multidisciplinaire qui intervient dans plusieurs secteurs tel que l'art, le design et l'aménagement des paysages, dont son domaine de la profession inclut le design urbain, l'aménagement des sites, la conception des paysages...etc.

II.2- L'architecte paysagiste

L'évolution de l'importance du paysage en ville et dans les projets urbains et d'aménagement ce dernier siècle a provoqué des changements intéressants dans les missions de l'architecte paysagiste dont il est devenu bien connu plus d'avant jusqu'à faire de cette personne l'un des concepteurs principaux de l'image des villes et des territoires urbains.

Pour la Fédération Française du Paysage, le paysagiste : *« est le maître d'œuvre des projets et des études d'aménagement de l'espace extérieur, depuis le jardin jusqu'au territoire. Complémentaire et partenaire des autres métiers de la conception et de la maîtrise d'œuvre - écologue, ingénieur en paysage, architecte, urbaniste. - partageant des savoir-faire avec l'un ou l'autre, le paysagiste concepteur ne se confond pour autant avec aucun de ces métiers. Son savoir-faire n'est pas seulement technique, puisqu'il sait intégrer la dimension subjective, culturelle et sociale du paysage, et mettre en œuvre sa propre créativité ; ni seulement architectural, puisqu'il connaît le végétal, le sol, l'eau, et aussi la complexité, l'évolution et l'incertitude d'un milieu vivant »*. (Fédération Française du paysage, 2002).

D'après Meziane Abdallah *« L'architecte paysagiste met son expertise au service des secteurs public et privé. En particulier, il laisse ses traces sur la planification des villes, des communautés, des quartiers, des espaces urbains et des espaces verts, des promenades panoramiques, de la gestion des parcs nationaux et de la protection du patrimoine et des vestiges historiques »*. (Meziane, 2006).

Alors, on peut dire que l'architecte paysagiste est un professionnel de design, de l'aménagement et l'entretien des espaces extérieurs qu'il travaille avec des organismes vivants et des éléments naturels peignant des images naturelles, et des éléments anthropiques en formant des paysages urbains.

Selon l'association belge des architectes de jardins et des architectes paysagistes (ABAJAP), le métier d'architecte paysagiste comporte plusieurs facettes et finalités où il exerce une profession de synthèse, il s'implique en amont de la mise en œuvre de ses projets, de l'idée de conception jusqu'aux plans et devis de réalisation : *« L'architecte-paysagiste est concepteur et spécialiste de la planification spatiale au sens large. Il traite aussi bien des projets de grande superficie que ceux de petite échelle. Sa mission comprend notamment l'étude préliminaire, le*

projet, le suivi et la surveillance du chantier ainsi que la gestion du projet réalisé ». (AABAJP, 2021).

II.3- L'importance de l'architecture paysagère

De nombreuses disciplines universitaires étudient certains aspects du paysage, mais l'architecture paysagère se concentre sur l'intervention active dans le paysage à travers des mesures d'aménagement, de conception et de gestion. Les objectifs de l'intervention peuvent se situer sur une échelle allant de la protection ou de la préservation des ressources paysagères et de leurs significations et valeurs à la création de paysages entièrement nouveaux dans le cadre de projets de développement. Ainsi, la compétence clé à laquelle sont formés les architectes paysagistes est d'entreprendre des projets d'aménagement, de conception ou de gestion prévoyant des interventions sur le paysage dans l'espace ou dans le temps. Ces interventions peuvent porter sur un territoire vaste (aménagement du paysage), sur un territoire plus réduit ou limité à un site (conception du paysage) ou impliquer différentes échelles de temps (gestion du paysage). (La convention européenne, 2002).

III- L'analyse paysagère

La conception d'un aménagement quel qu'il soit ne peut s'envisager sans l'étude préalable des composantes paysagères du lieu (macro ou micro paysage) dans lequel il s'inscrit. L'analyse paysagère est un outil de découverte et de connaissance de représentation d'un environnement, répondant à divers objectifs comme la caractérisation et la compréhension d'un paysage, l'élaboration d'un diagnostic paysager et architectural, ainsi que la détermination des unités paysagères.

L'analyse paysagère s'appuie sur 2 étapes fondamentales :

III.1- L'observation et la description du paysage

L'entité spatiale complexe que constitue le paysage nous oblige à l'observer sous divers angles et points de visualisation :

- Sélection d'un ou de points dominants (immeuble, promontoire...), afin d'obtenir un champ de vision suffisamment large.
- Observation statique (à partir d'un ou plusieurs points)
- Observation dynamique : en se déplaçant
- Moment donné : variations dans le temps.

La lecture de paysage s'effectue à partir de :

III.1.1- L'approche sensorielle : Correspond au recueil des premières impressions liées aux champs visuels et qualifie le paysage en fonction de la sensibilité, l'imaginaire.

III.1.2- L'approche descriptive : La lecture est objective et concerne la description précise du lieu. Elle s'intéresse au relief, limites visuelles et à l'organisation et l'occupation spatiale (zones végétales, espaces construits, éléments mobiles...). Les précisions dans cette approche sont fournies par les informations sur les volumes, les surfaces, les végétaux, les matériaux...etc.

III.2- La compréhension du paysage :

L'apport pluridisciplinaire scientifique et technique (historien, architecte, urbaniste...) est source d'information, de connaissance, de découverte détaillée du lieu et de sa dynamique, indispensable à la compréhension du paysage. L'approche scientifique et technique se décompose ainsi :

- Approche historique (étude du passé pour comprendre le présent).
- Approche géographique.
- Approche topographique.
- Approche économique et sociologique.
- Approche écologique.
- Approche esthétique et plastique.

IV- Le paysage urbain

IV.1- Définitions

Le concept du paysage urbain n'a commencé qu'à partir des années 1970 par le géographe Sylvie Rimbart en premier temps. Ce terme a eu le succès d'être utilisé par les architectes, les urbanistes et les paysagistes pour désigner toutes vues d'un paysage situé en un milieu urbain. (Cedissia, 2010).

Selon Maria Luiza Carrozza : « *le paysage urbain est une image fragmentaire de la ville. Il est surtout la multiplicité d'images. Les paysages sont des fragments de la totalité, du réel, sectionnés par le regard (un certain regard) pour la contemplation* ». (Carrozza, 2009).

D'après Rimbart : « *Le paysage urbain est fait d'un assemblage de formes dont chacune est porteuse de significations et ces dernières sont hiérarchisées. C'est ainsi que ces formes-signes émettent des signaux qui ne sont pas tous perçus au même niveau.* ». (Rimbart, 1972).

En outre, le paysage urbain intègre une dimension humaine que G. Cullen exprime comme : « une appropriation de l'espace qui donne sa place à la série des besoins humains et des émotions ». (Cullen, 1965).

Michel s'ajoute que : « Les paysages urbains composent des agglomérations à l'intérieur desquelles les usagers se déplacent. Ce n'est pas une activité qui se superpose au paysage urbain, mais bien un fait qui le constitue ». (Michel, 1980). Et, poursuit X. Michel, ce qu'il faut retenir du paysage urbain et qui le caractérise, c'est de nouveau sa nécessaire acception de l'humain : « au-delà des éléments et des formes, ce sont surtout les relations entre la ville et l'homme ». Car ce qui est retenu ici comme caractéristique du paysage urbain, c'est qu'il s'inscrit dans ce qui est construit (bâti, espaces publics,) et donc dans la trace de l'action humaine. Par opposition, les paysages (naturels) apparaissent ou sont vierges de toute intervention humaine.

Enfin, le dernier élément nouveau qui émerge, dans la notion et la définition du paysage urbain, est celui du temps, développé ici par X. Michel : « Les nouvelles constructions rompent brutalement avec les traditions architecturales du pays. D'une part, l'emploi des matériaux modernes permet de substituer aux anciens paysages urbains un décor tout à fait nouveau [...], mais ils sont aussi les facteurs d'une mutation plus complète, qui associent l'élévation des immeubles à une nouvelle répartition des surfaces bâties et non bâties. ». Et, de ce fait, le paysage urbain intégrerait la notion de modernité par rapport au paysage (rural ou naturel), qui ferait alors référence à des vues plus traditionnelles.

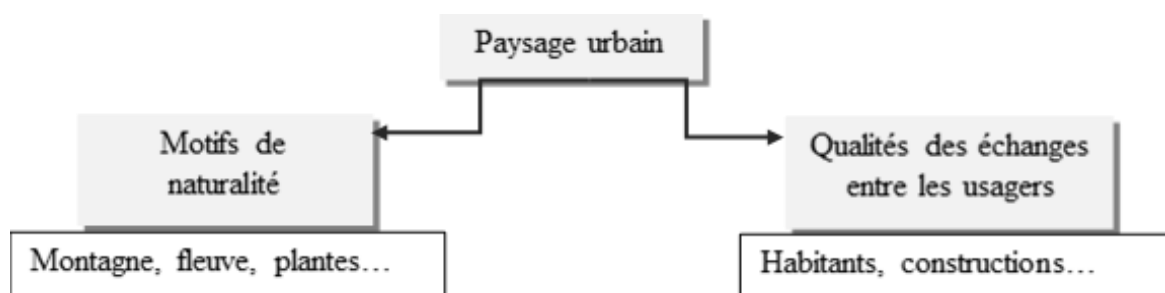


Schéma 03 : Les composants du paysage urbain.

(Source : Auteurs, 2021).

Selon Aubry, la ville, pour revendiquer un ou des paysages urbains doit pouvoir répondre à deux points essentiels :

1)- Présenter des motifs de naturalité en ville (un fleuve, une montagne, une forêt,...) motivant l'invention d'un paysage urbain.

2)- Présenter une qualité des échanges entre les usagers (habitants, salariés, touristes,...), en d'autres termes, une qualité de vie soutenable. (Diab, 2011).

IV.2- Les types de paysage urbain

Le type de paysage urbain peut être déterminé suivant certaines vocations qui donnent différentes images perçues des territoires urbains :

-Vocation administrative : Le paysage urbain à vocation administrative concerne les quartiers qui possèdent des équipements administratifs (mairies, daïra...etc.).

-Vocation culturelle : C'est à propos de pôles culturels ou des endroits qui possèdent des équipements culturels (musée, bibliothèque...etc.).

-Vocation résidentielle : Il s'agit des zones urbaines appartenant à des quartiers où l'habitat est la fonction dominante. L'espace public est conçu pour être partagé d'une véritable coexistence des usagers.

-Vocation commerciale : Il concerne des zones qui ont des équipements avec une activité commerciale et économique.

-Vocation industrielle : Il représente les différents parcs industriels.

-Vocation touristique : Des lieux avec une destination constituée d'un ensemble d'activités et de services aménagés dans le but d'accueillir et d'attirer des touristes.

IV.3- Les éléments du paysage urbain

« Dans les images des villes étudiées jusqu'ici, le contenu que l'on peut rapporter aux formes physiques peut être classé sans inconvénients suivant cinq types d'élément : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repères. En effet, ces éléments s'appliquent d'une manière plus générale puisqu'on les retrouve, semble-t-il, dans beaucoup d'exemples d'images de l'environnement ». (Lynch, 1960).

Le paysage urbain est fondé et composé sur des éléments importants et clairement identifiables, d'après Kevin Lynch, ils sont:

-Les voies : Pour les gens, les voies sont les éléments prédominants dans leur image. Ils sont les composants linéaires de paysage urbain dont les observateurs se déplacent habituellement.

-Les limites : Elles sont des éléments linéaires. Ce sont des séparations entre deux champs distincts où elles peuvent être des frontières isolantes entre deux régions d'un point de vue urbanistique, aussi la limite peut être naturelle ou anthropique.

-Les quartiers : Sont des éléments surfaciques du territoire urbain d'une taille assez grande, ils permettent à l'observateur d'avoir le sentiment d'entrer et de sortir ou d'être dans un espace parce qu'ils sont des parties clairement identifiées dans les paysages urbains.

-Les nœuds : Éléments ponctuels, endroits stratégiques d'une ville, ils se forment à partir de jonction des routes. Le nœud est un point focal où se convergent des éléments de types différents.

-Les points de repère : Ils sont des objets physiques qui marquent un contraste avec les éléments qui les entourent (par la forme, le style, les dimensions...etc.). Le point de repère peut être un immeuble, élément végétal, etc. Leurs rôles sont de permettre aux gens de s'orienter dans l'espace urbain.

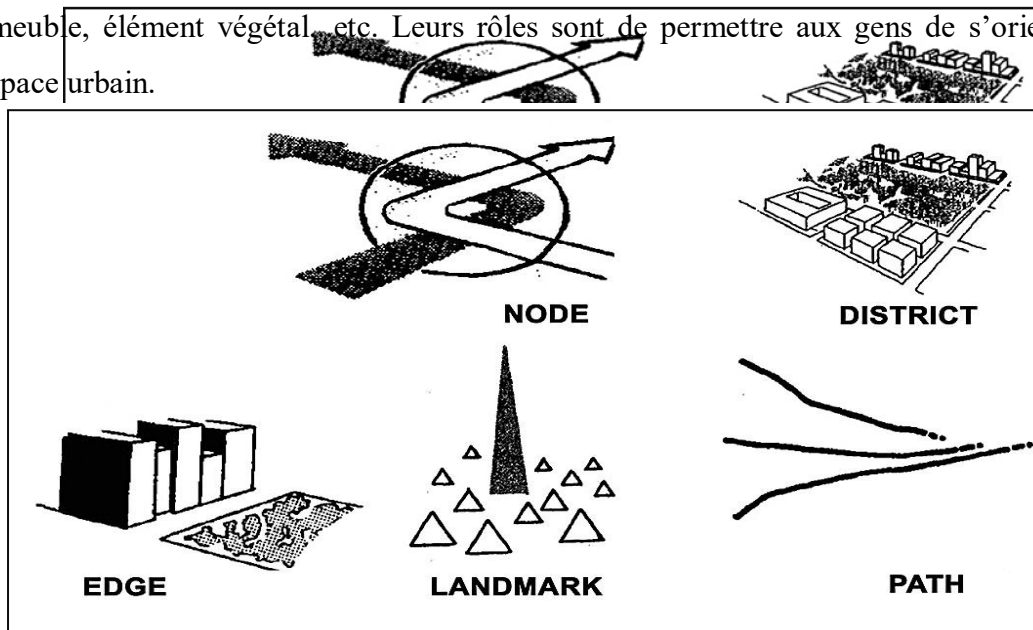


Figure 02 : Les éléments du paysage urbain selon Kevin Lynch.

(Source : Google Image, 2021).

IV.4- Les séquences visuelles

Par l'utilisation accrue de la voiture dans les activités quotidiennes, le paysage s'appréhende par une succession de déplacements, ce qui requiert de nouveaux modes d'analyse des formes de celui-ci. Panerai introduit l'analyse séquentielle du paysage afin de permettre d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours. Le passage d'un plan à un autre peut être décrit par divers critères qualificatifs. « *L'idée consiste à isoler et reconnaître dans une séquence des « tableaux » qui sont [...] des dispositions schématiques et codifiées du paysage, et à les nommer* (Panerai, 1999).

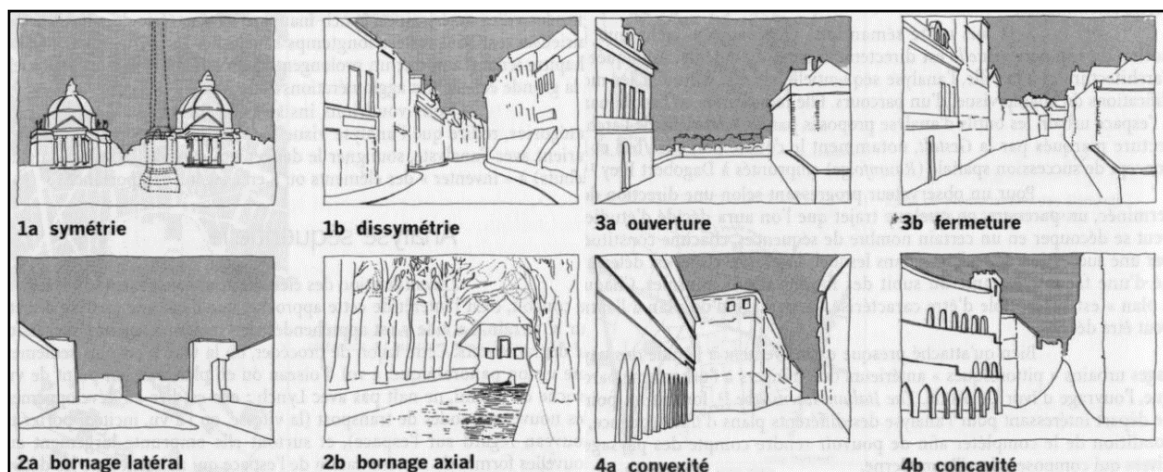


Figure 03 : Les séquences visuelles.

(Source : Panerai, 1999).

IV.5- Les méthodes d'analyse des paysages urbains

IV.5.1- La méthode diachronique :

Cette méthode d'analyse paysagère montre le développement des tissus urbains à travers le temps ainsi que leurs structurations à travers leurs processus historiques. (Khelef, Meziane, 2019).

Cette méthode consiste à la recherche de composantes objectives mesurables. Les fondements clés de la recherche reposent dans le fait que le paysage est constitué de données objectives et subjectives. L'analyse diachronique prend son sens dans la mise en relations de ces dernières avec la participation des habitants dans le chiffrage des éléments de leur environnement. La méthode diachronique de l'analyse de paysage urbain consiste à l'utilisation des photographies, des cartes historiques, ainsi que l'intervention de point de vue des citoyens dont les principales variables à prendre en considération dans l'analyse de leur regard subjectif sur le paysage découlent de ces dimensions : esthétique, identitaire, mnémorique. (Rivard, 2008).

IV.5.2- La méthode synchronique :

C'est la méthode qui consiste à la lecture typologique des paysages urbains par l'étude des différentes structures (fonctionnelle, de conformation publique et collective...etc.). Cette recherche contient une décomposition typologique architecturale de chaque bâtiment (le gabarit, les éléments architectoniques, les éléments décoratifs...etc.) ainsi que leur état apparent. Autrement dit, la méthode synchronique de l'analyse de paysage urbain sert à une étude des traces du passé dans le présent. Selon Lassus « Analyser l'existant, c'est aussi découvrir dans l'usage même des lieux ce qui a été occulté par l'usure du quotidien et est en train de disparaître ». (Lassus, 1989).

V-Le projet de paysage

Le projet de paysage est un processus déclenché par une commande, dont la finalité esthétique, symbolique et fonctionnelle, est de rendre « naturel » un site au prix de l'artifice permanent du paysage. Il suppose un point de vue extérieur au site, gratuit, subjectif et motivé par une quête du plaisir contemplatif ou actif. Il met en croquis en images, en scènes et en fonctions nouvelles. Il transforme ou protège, souligne, relie ou masque les formes des paysages et des lieux. Il sollicite l'architecte, l'urbaniste, le jardinier, le muséographe, l'écologue comme l'ingénieur et l'agriculteur. Scénographique, il crée des liens matériels et « polysensoriels » entre les espaces différents pour un meilleur profit (confort, repère, spectacles, accès, etc.). (Amri, Boutina, Kerbache, 2016).

V.1- Les processus du projet de paysage

Comme dans le cas des projets d'architecture ou urbain dont il est proche, le projet de paysage repose sur deux bases, d'abord la commande d'un client (une collectivité) qui désigne le site ou le territoire concerné, et ensuite le programme du projet qui inventorie et précise les fonctions et usages que doit permettre le projet ou la politique de paysage. C'est à cette étape que sont déclarées, au sein de la gouvernance du projet, les valeurs qui vont l'inspirer, notamment celles du développement durable, par exemple des aménagements publics prenant en compte les risques d'inondation ou d'incendies, ou bien la demande sociale de jardins familiaux ou d'espaces de loisirs publics. (Donadieu, 2007).

V.2- Les principes des processus du projet de paysage

Classiquement, le processus de projet repose sur la reconnaissance paysagère et l'analyse multithématique du site : c'est le stade du diagnostic paysager. Selon les sensibilités des architectes paysagistes et l'existence de partenaires spécialistes d'autres compétences dans les équipes, selon aussi l'étendue géographique des espaces à étudier et des attendus du commanditaire, la prestation du concepteur paysagiste varie ; elle peut se limiter à une identification des tendances évolutives des paysages et à des propositions d'actions. Elle peut aussi prendre en charge un projet complet d'aménagement d'espace public, de la conception à la réalisation. (Donadieu, 2007).

Dans ce dernier cas, au diagnostic paysager succède la prise de connaissance de programme d'aménagement du site, et des allers et retours, à échelles spatiales variables, entre le client et les esquisses graphiques du concepteur. Ce processus a été formalisé dans les marchés de définition qui permettent à un commanditaire de choisir un paysagiste maître d'œuvre associé à d'autres

compétences notamment techniques ; ou encore un projet de place urbaine, le processus de conception est sensiblement le même ; car les praticiens travaillent toujours à plusieurs échelles spatiales notamment pour prendre en compte des informations. (Donadieu ; Perigord, 2005).

Conclusion :

Qui dit paysage, dit architecture, il existe une forte relation entre ces deux concepts. Ils sont deux entités distinctes sans liens de causalités. Les deux interagissent entre eux, la modification de l'un engendre celle de l'autre à travers des projets du paysage. En effet, les paysages urbains sont toujours en mutations et en transformations. « *Construire, c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais* ». (Demuyter, 2012).

Chapitre II :

**Développement durable, projet de
renouvellement urbain et
architecture paysagère.**

Introduction

L'environnement, le paysage, la qualité de vie urbaine et l'avenir des générations futures sont autant de sujets dans les préoccupations actuelles. Ces derniers portent sur des notions très diverses mais toutes tournent autour de problèmes similaires. Ils consistent généralement à : l'architecture du paysage, l'écologie, le renouvellement urbain et le développement durable.

Au cœur de cette nouvelle situation, il apparaît évidemment d'opter pour la reconstruction de la ville sur elle-même avec des projets urbains en prenant en compte l'architecture de paysage et la préservation de la nature aux milieux urbains par l'utilisation de nouvelles techniques d'urbanisation et de développement durable.

I -Le développement durable

I.1- Définitions

Epistémologiquement, Larousse définit le développement durable comme : « *Mode de développement qui assure la satisfaction des besoins essentiels des générations actuelles, particulièrement des personnes les plus démunies, tout en sauvegardant la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins* ». (Larousse, 2021).

La définition officielle du développement durable a été élaborée pour la première fois dans le Rapport Brundtland en 1987 comme suit : « *Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir* ». (Rapport Brundtland, 1987).

Selon L'union européen développement durable est : « *un mode de régulation et une stratégie dont le but est d'est d'assurer la continuité à travers le temps d'un développement social et économique, dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources naturelles qui sont essentielles à l'activité humain* ». (Maastricht, 1997).

D'après le dictionnaire de l'urbanisme : « *On parle donc de Développement Durable pour décrire des mondes de développement économique qui ménageraient les grands équilibres naturels, notamment en réduisant la consommation d'énergies fossiles et donc l'émission dans l'atmosphère de gaz carbonique, principal gaz à effet de serre .le développement durable*

suppose la recherche de sources d'énergie renouvelables et non polluantes et la réduction des pollution et des risques liés aux autres formes d'énergie ». (Merlin, Choay, 1988).

Donc, le développement durable indique une façon réfléchie de concevoir le présent en tenant compte des effets à long terme, tant au niveau économique, environnemental et social.

I.2- Les piliers de développement durable

Le développement durable est conçu comme devant reposer sur des piliers interdépendants et vise à traduire dans des politiques et des pratiques un ensemble de principes.

I.2.1- Le pilier économique : l'économie est un instrument au service du développement humain. Par conséquent, le développement durable n'exclut pas la poursuite de la croissance (l'augmentation de la production de biens et de services), pour répondre aux besoins des générations présentes et futures. Toutefois, le développement durable promet une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social.

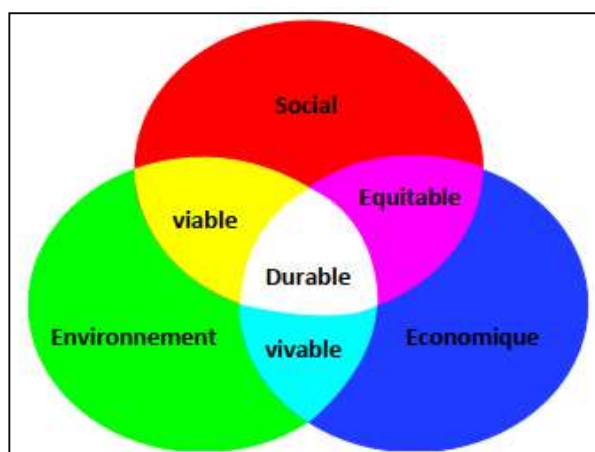


Figure 04 : Les dimensions du développement durable.

(Source : www.palais-decouverte.fr, 2021).

I.2.2- Le pilier social et sociétal : le développement durable vise à assurer la cohésion sociale en veillant à la réduction de la pauvreté et des inégalités, au partage équitable des revenus et des services, à une répartition équitable de la richesse en fonction de la contribution de chacun. Le pilier social inclut aussi la dimension sociétale, qui vise les rapports de l'entreprise avec la société civile (élus, médias, administration, communauté scientifique, organismes non gouvernementaux, communautés, actionnaires, banquiers, assureurs, fournisseurs, sous-traitants, clients, consommateurs).

I.2.3- Le pilier environnemental : le développement durable vise la limitation de l'impact des activités humaines sur l'environnement naturel, mais aussi urbain. Il s'agit de préserver les ressources naturelles à long terme en réduisant leur surexploitation, les nuisances, la défiguration des paysages, l'exploitation des énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables : la réduction des rejets polluants l'atmosphère, la lutte contre le déboisement et la désertification, la protection de la biodiversité et des forêts, la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé.

I.3- Les principes de développement durable

I.3.1- La protection de l'environnement : La protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

I.3.2- La production et la consommation responsables : Les modes de production et de consommation doivent évoluer en vue de réduire au minimum leurs répercussions défavorables sur les plans social et environnemental.

I.3.3- La responsabilité : La responsabilité s'exerce aux niveaux individuel et collectif. À l'échelle internationale, les États ont des responsabilités communes, mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable

I.3.4- La solidarité : La solidarité se conçoit dans le temps et dans l'espace. *Dans le temps*, entre les générations présentes et futures. Ainsi, les choix du présent doivent tenir compte des besoins des générations à venir.

I.3.5- La participation et l'engagement : Le développement durable repose sur l'engagement et la participation de tous. Ces deux principes visent à mettre en œuvre des processus d'information transparente et pluraliste, de consultation, de débat public, en intégrant tous les acteurs concernés à tous les niveaux de décision, du local à l'international.

I.3.6- La précaution : En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement.

I.3.7- La subsidiarité : La prise de décision et la responsabilité doivent revenir à l'échelon administratif ou politique le plus bas en mesure d'agir efficacement.

I.4- Les objectifs du développement durable

- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

II- Le paysage dans le cadre du développement durable

La durabilité des paysages est encore un objet de recherche, parce que les paysages ne sont pas seulement un élément contribuant à la qualité de notre cadre de vie. Ils guident l'activité économique et contribuent à la vie sociale et culturelle. Dans le cas du développement durable urbain par exemple, ils sont au cœur des problèmes liés à la protection de l'environnement, l'aménagement et à l'urbanisme. La simplicité de la nature, sa gratuité, le paysage ne coûte rien ou pas « grand-chose » et donne sans compter, à qui sait sentir et ressentir. (Khebbache, Menhour, Rida, 2019).

III- Le développement durable et le renouvellement urbain

Phénomènes concomitants, le "renouvellement urbain" et le "développement durable" apparaissent comme deux objectifs incontournables pour l'avenir des villes.

Le constat dressé actuellement est que les tendances urbaines ne sont guère favorables au développement durable : dilatation et fragmentation des villes, urbanisation et mitage des espaces naturels, développement urbain "voiturogène", générateur de pollutions et de consommations d'énergie, logiques d'exclusions urbaines et sociales...etc.
Résultat : l'étalement urbain... est préoccupant à l'échelle mondiale.

Le développement durable n'est pas seulement l'intégration des dimensions économique, environnementale et sociale, comme on tend souvent à le résumer. Il implique surtout le regard du temps long et la préservation des ressources rares pour les générations à venir. Ainsi, le développement durable réintroduit le long terme de manière constructive. Il consiste aussi à appliquer de manière plus scrupuleuse le principe de précaution et à s'interroger sur les risques potentiels que peuvent causer les décisions à prendre. Les expériences qui se qualifient de développement urbain durable sont rares. Le développement urbain durable ne sera possible que quand les villes feront :

- Densifier leur tissu urbain, et raréfier les extensions urbaines.
- Réduire la part modale de l'automobile et diminuer ses nuisances.
- Diminuer les consommations d'énergie dues à l'activité urbaine.

Richard Rogers, architecte anglais, dans son ouvrage intitulé "Des villes pour une petite planète", s'intéresse à la manière dont les villes pourraient être conçues afin d'absorber une croissance urbaine massive et rester durables. Il décrit la "ville durable" comme étant : « *une ville compacte et polycentrique, qui protège la campagne, rassemble et intègre les communautés dans des quartiers et optimise la proximité...* » (Rogers, Gumuchdjian, 2000).

III.1- Définition du renouvellement urbain

En urbanisme, le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties et foncière. Celle-ci vise en particulier à traiter les problèmes sociaux, économique, urbanistique, architecturaux de certains quartiers anciens ou dégradés, ainsi qu'à susciter de nouvelles solidarités à l'échelle de l'agglomération. (Atrout, 2018)

Selon Khelef et Meziane : « *Le renouvellement urbain est toutes modifications que peut subir une ville pour qu'elle soit en harmonie avec les besoins de ses habitants. Il se peut que le renouvellement urbain soit imposé ; suite aux tragédies, comme il peut être volontiers, par choix afin de subvenir aux différents besoin* ». (Khelef, Meziane, 2019).

Dans son discours au séminaire Gridaughrale, Sylvie Harburger a donné sa vision sur renouvellement et explique comme suit : « *...Il s'agit d'un phénomène global, comme en témoigne l'expression américaine voisine d'urban renwal. Il est parfois défini comme une nécessité d'action, sur des secteurs urbains qui réclament des actions coordonnées, par suite d'évolutions urbaines suscitant des inquiétudes à un titre ou un autre, et réclamant des actions en retour des pouvoirs publics...* » (Harburger, 2007). Quant à Piron, il le définit comme : « *un phénomène de mutation immobilière implique la structure urbaine initiale et la mise en place d'action spécifiques, profondes et coordonnées* ». (Piron, 2002).

D'après un article de Marion des jardins : « *Le renouvellement urbain désigne l'ensemble des interventions mis en œuvre dans les quartiers en crise, en vue d'améliorer leur fonctionnement et favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions empruntent plusieurs voies et vont de la restructuration des immeubles de logement, l'amélioration des entreprises et l'accompagnement social des habitants. Car il s'agit bien en réalité de changer la ville, de la renouveler de modifier fondamentalement et durablement la physionomie des quartiers en difficulté, c'est également pour changer la vie de ses habitants, car il est impossible de dissocier l'urbain du social, l'idée est de mettre le projet urbain au service du projet social. Renouveler la ville sur elle-même revient dans un sens d'imaginer une nouvelle urbanité, pour redonner l'envie aux habitants d'y vivre, de s'y déplacer, consommer ; diminuer aussi dans une certaine*

mesure d'avoir recours à la voiture et revenir à des échelles humaines du cadre de vie ». (Marion Des jardins, 2002).

Le renouvellement peut être causé par des facteurs d'ordre géographique ou morphologique de la ville, sa forme est parfois le facteur de son intervention. Les villes incarcérées à l'intérieure des fortifications sont souvent les villes qui subissent le plus renouvellement urbain.

Le renouvellement urbain a connu jusqu'à ce jour deux procédés majeurs :

- **Le renouvellement spontané** : c'est le plus ancien des procédés, *« la ville serait un organisme complexe émergent de l'action individuelle des agents de la société »* (Dominique, 2006).
- **Le renouvellement planifié** : plus récent que le dernier, fait progresser le tissu d'une manière réfléchie d'une façon ordonnée et réglementée *«de façon plus ou moins contraignante par une société laissant peu de marge à l'individu ».* (Dominique, 2006).

III.2- Les interventions de renouvellement urbain

Le renouvellement urbain propose plusieurs modes ou solutions aux problèmes de la ville en générale et des centres villes en particulier :

III.2.1- La rénovation urbaine : C'est une opération physique qui ne doit pas changer le caractère principal du quartier. Elle est relative à une intervention profonde sur le tissu urbain. Elle peut comporter de destruction d'immeubles vétustes.

III.2.2- La densification urbaine : C'est une intervention qui permet de remplir les poches non urbanisées en vue de l'augmentation de la valeur foncière ou suite à une pression d'urbanisation (Merlin, Choay, 1988).

III.2.3- La réhabilitation urbaine : C'est le prolongement de la vie d'un cadre bâti en lui rendant son estime et sa considération par des travaux de transformations pour mettre à l'état initial et actualisé les quartiers, immeubles ou logements en s'adaptant aux besoins actuels. Moins couteuse que la restauration et opposée à celle-ci elle garde le bâtiment et lui donnant une durée de vie plus longue. (Merlin, Pierre, Choay, 1988).

III.2.4- La restauration urbaine : C'est la sauvegarde ou la réfection de toute ou partie, d'édifices architecturaux ou d'ensembles monumentaux, de quartiers ou centres urbains entiers, légués par l'histoire et endommagés par le temps et par l'homme, en vertu de leur valeurs patrimoniale, esthétique ou artistique, au sens culturel du terme. La restauration peut concerner des actions ou projets de réfection, de consolidation ou de conservation. (Safri, 2008).

III.2.5- La restructuration : C'est une opération, généralement lourde et coûteuse, qui consiste en la réorganisation, d'un bâtiment ou d'un tissu urbain par la modification de ses éléments structurants. La restructuration vise à une transformation plus ou moins radicale du rôle et des caractères du cadre bâti existant étudié. Elle fait intervenir le changement par une vision nouvelle de l'aménagement ou développement urbain à travers la modification des parties les plus hétérogènes, déstructurées et dégradées. (Safri, 2008).

III.2.6- La Conversion ou reconversion : C'est une opération de transformation qui est apparue dans les pays industriels confrontés à la concurrence et aux crises économiques. Son objectif est de développer, redévelopper et s'adapter aux nouveaux besoins. Il y'a plusieurs types d'actions qui entrent dans le cadre de la conversion, comme la réhabilitation des friches industrielles et l'aménagement de la voirie. (Merlin, Choay, 1988).

III.2.7- La revalorisation urbaine : C'est toutes actions menées pour redonner de la valeur à une ville. (Atrout, 2018).

III.2.8- La consolidation urbaine : C'est une opération d'amélioration d'un territoire pour assurer un meilleur rendement et profite des qualités d'un espace de vie déjà habiter pour attirer de nouvelles activités, en effectuant des modifications et des recyclages, ainsi permettre la durabilité et l'immortalité des milieux consolidés. (Merlin, Choay, 1988).

III.3- Les objectifs de renouvellement urbain

Le Renouvellement Urbain a pour objectifs de :

- Minimiser et combattre l'étalement urbain en reconstruisant la ville sur elle –même.
- Restructurer des quartiers d'habitat social
- Reconquérir des terrains laissés en friche afin de favoriser l'insertion des quartiers dans la nouvelle dynamique urbaine.
- Economiser les ressources naturelles.
- Rétablir l'équilibre de la ville.

IV- Le projet urbain

IV.1- Définitions

Le projet urbain est une notion polysémique. Il est à la fois dessein et dessin (Masboungi, 2001). Il peut désigner des intentions et des objectifs pour un élu local, mais aussi la conception

d'une pièce urbaine par des architectes ou des urbanistes. Il peut aussi désigner, pour un porteur de projet, l'action d'élaboration du projet, ses processus. (Bacqué, Fijalkow, 2008).

Ainsi dans le dictionnaire de l'urbanisme de Merlin et Choay (2005) donne la définition suivante : « *le projet urbain est défini comme une intervention d'ensemble sur un espace urbain, bâti et non bâti, d'une certaine ampleur, nécessitant une conception et une gestion d'ensemble* ».

Aussi, selon Ingallina : « *un projet urbain ne se fait pas en un jour, mais il accompagne le processus de transformation urbaine dans la durée ; il ne peut pas répondre à la logique de l'urgence souvent invoquée par les maires. Il doit réunir des compétences multiples, car il s'applique à la ville qui est une réalité complexe, pas unique ou formes matérielles et formes sociales sont liées dans des relations qui se sont établis dans le temps et dont il devra rendre compte. Il se réfère à une multiplicité de technique dont la maîtrise ne peut être confiée aux seuls architectes ou ingénieurs, mais demande, selon le cas, d'autres compétences spécifiques et nécessaires pour sa faisabilité (y compris financière). Puisqu'il a une visée large, il doit permettre le débat et l'échange avec la population dont l'avis est déterminant* ». (Ingallina, 2001).

Enfin, le projet urbain doit pouvoir combiner le passé et le futur : « *le projet urbain se situe entre le passé et le futur* ». (Haumont, 1993).

IV.2- Les objectifs du projet urbain

D'après Amina Sellali : « *Le projet urbain doit devenir davantage une attitude qu'un savoir en soi. C'est une façon d'être ouvert sur le monde, de capter toutes les informations, d'être à l'affût de tout ce qui évolue dans la ville, dans le jeu des acteurs. Faire du projet urbain, c'est savoir prendre en considération cette évolution.* ». (Sellali, 2002)

-Le projet urbain doit assurer à tous l'accessibilité à l'espace public, à l'habitat, l'équipement, au transport, selon une logique d'équité et de solidarité.

-Il vise également les enjeux du développement durable, avec une utilisation économe de l'espace tout en garantissant le fonctionnement des infrastructures, ainsi que des réseaux de transport et de distribution.

-Il essaye également de renforcer les procédés de planification urbaine et d'assurer le paysage vers les grandes actions urbaines.

-Il se préoccupe également de la qualité des espaces publics, de l'architecture, des paysages, de l'environnement naturel et de la mise en valeur du patrimoine, dans ce sens il vise également la revalorisation urbaine, par l'intégration urbanistique.

IV.3- Les caractéristiques du projet urbain

Le projet urbain est une notion qui a remplacé la notion de plan, elle désigne une vision de future utilisée par les acteurs et les décideurs de l'aménagement urbain à partir des années 1970.

Il est caractérisé par :

- La complexité et la globalité : Le projet urbain révèle une certaine complexité empêchant d'en restituer la portée, mais par contre témoigne de son caractère global.

- L'ouverture et l'interdisciplinarité : Le projet urbain ne produit pas des modèles, mais il propose des méthodes ouvertes à une interdisciplinarité apte à intégrer la diversité et la complexité urbaine.

- La dynamique et la flexibilité : Par sa démarche, le projet n'est pas une image figée, mais se conçoit et se concrétise par « ...*un processus non linéaire, dynamique, qui va et vient entre la formulation du problème et la formulation de la solution...* ». (Stratis, 2001).

- Opérationnalité et diversité : Le projet urbain n'est pas une idée abstraite, non pas discours sur l'espace, mais projet physique, concret. Il peut prendre des formes diverses : « *schéma stratégique à grande échelle, politique d'espaces publics, nouveaux quartiers et nouvelles centralités, régénération de quartiers en difficulté...* ». (Masboungi, 2002).

- Médiation et négociation : Les termes sans cesse associés à la notion de projet urbain sont "concertation" et "négociation".

- Portée et limite : Se manifestant par une conscience accrue des impacts du présent sur le long terme, le projet urbain se fait souvent dans la longue durée.

IV.4- Les échelles de projet urbain

A travers sa double dimension de « Projet » et d' « Urbain » il témoigne de temporalités et d'échelles variées d'interventions sur la ville. Merlin et Choay distinguent trois types de signification au projet urbain :

- Projet urbain global : à l'échelle de l'agglomération (communautaire).
- Projet urbain local : à l'échelle de la ville.
- Projet urbain ponctuel : à l'échelle du quartier (projet de proximité).

IV.5- Les enjeux du projet urbain

Le projet urbain a une portée globale. Il ne se fige pas dans des schémas stricts, mais s'inscrit dans une finalité plus large. Cette dernière repose sur des enjeux sociaux, économiques et spatiaux qui varient selon les contextes et leurs spécificités. (Safri, 2008).

D'après Devillers : « ...le *Projet Urbain* ne relève pas d'une profession, mais d'une compétence, il n'est pas une procédure mais une démarche. Il est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après ». (Devillers, 1994).

IV.5.1- Les enjeux sociaux : Christian Devillers, architecte-urbaniste ouvert aux aspects sociaux, définit le projet urbain comme « *une démarche ayant pour but de rendre l'espace à l'usage* ». (Devillers, 1994).

Les objectifs relevant de cette dimension sociale sont, par exemple :

- Impliquer les habitants dans la démarche du projet.
- Favoriser la convivialité en aménageant des espaces publics de qualité.

IV.5.2- Les enjeux économiques : Dans ce cadre, le projet urbain est « *une démarche opérationnelle ayant pour objet la ville qui répond à une logique de marché* ». (Genestier, 2008). Les enjeux économiques peuvent se décliner avec comme objectifs de :

- Promouvoir le partenariat public-privé.
- Encourager l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois.
- Opter pour le commerce de proximité pour créer un esprit de quartier.
- Inciter la mixité des activités.

IV.5.3- Les enjeux spatiaux : Ayant un aspect urbain, territorial, ou encore symbolique, les objectifs dans ce cas, peuvent se présenter comme suit :

- Utiliser l'espace avec économie tenant compte des enjeux environnementaux.
- Prioriser la régénération urbaine en fabriquant la ville sur la ville.
- Définir une occupation du sol garantissant une cohérence urbaine et territoriale.
- Créer un maillage qui respecte la logique du tracé existant.
- Améliorer l'image des paysages urbains et du territoire.

IV.6- Le projet urbain durable

Les projets urbains durables offrent des opportunités remarquables à la ville de s'engager dans une approche plus écologique dans la structuration d'elle-même. En revanche, ils demandent de nouvelles méthodes de planification, de nouveaux systèmes de gouvernance, d'une cohérence spatiale et temporelle, afin de proposer des solutions nouvelles répondant aux enjeux de développement durable. Cela signifie que les projets urbains nécessitent forcément d'être fondés sur une nouvelle approche durable.

Selon Valdieu et Outrequin : « *un projet urbain durable doit comporter les différentes dimensions ou composantes suivantes : urbanisme (urbanistique), aspects sociaux, aspects économiques, aspects environnementaux, la participation de tous les acteurs, une approche multiscalaire de ses composantes* ». (Valdieu, Outrequin, 2004).

Un projet urbain durable ne s'arrête plus à un sens étroit d'un projet en ville, il est aujourd'hui à la fois un projet politique, économique, social et environnemental, parallèlement à un projet d'urbanisme et d'architecture. Cependant, avec toutes ces complexités et la multiplication de partenaires, réussir un projet urbain durable s'avère particulièrement complexe et demande, dans une première étape, l'étude sur les approches et les réalisations faites dans les pays pionniers.

V- Le paysage urbain durable

Selon Cheyrouze dans la thèse de Youssef Diab : « *Le paysage urbain durable apporte le bien-être car les éléments urbains ou architecturaux sont parfaitement intégrés. L'absence d'éléments choquants dans le paysage contribue ainsi à la qualité de vue* ». (Diab, 2011).

Le paysage urbain durable (réalités matérielles et image de projets à l'étude) s'inscrit dans le patrimoine existant tout en autorisant la diversité des formes architecturales. Il apporte de nouvelles réponses urbaines aux besoins fondamentaux des habitants en leur offrant une variété d'usages et une qualité de vie satisfaisante dans une ville conviviale, vivante et partagée. (Diab, 2011).

Le cheminement du paysage urbain au paysage urbain durable en passant par le développement durable révèle ainsi l'importance du ressenti de la ville par ses habitants, de la prise en compte du vivant humain, en tant qu'acteur percevant la qualité de son cadre de vie, de la présence du vivant dans la ville, qui contribue à la qualité de vie et au bien-être. A ces éléments qualitatifs s'ajoutent des éléments quantitatifs, relatifs à tous les critères environnementaux, qui se résument par la capacité de la ville durable à préserver les ressources naturelles et à produire les biens dont elle a besoin pour subvenir à ces besoins (alimentation,

énergie, eau...). Ce qui la distingue fondamentalement de la ville post-industrielle qui est exclusivement consommatrice de biens qu'elle exporte ensuite en dehors de ses frontières (traitement des déchets, production d'énergie, agriculture...).

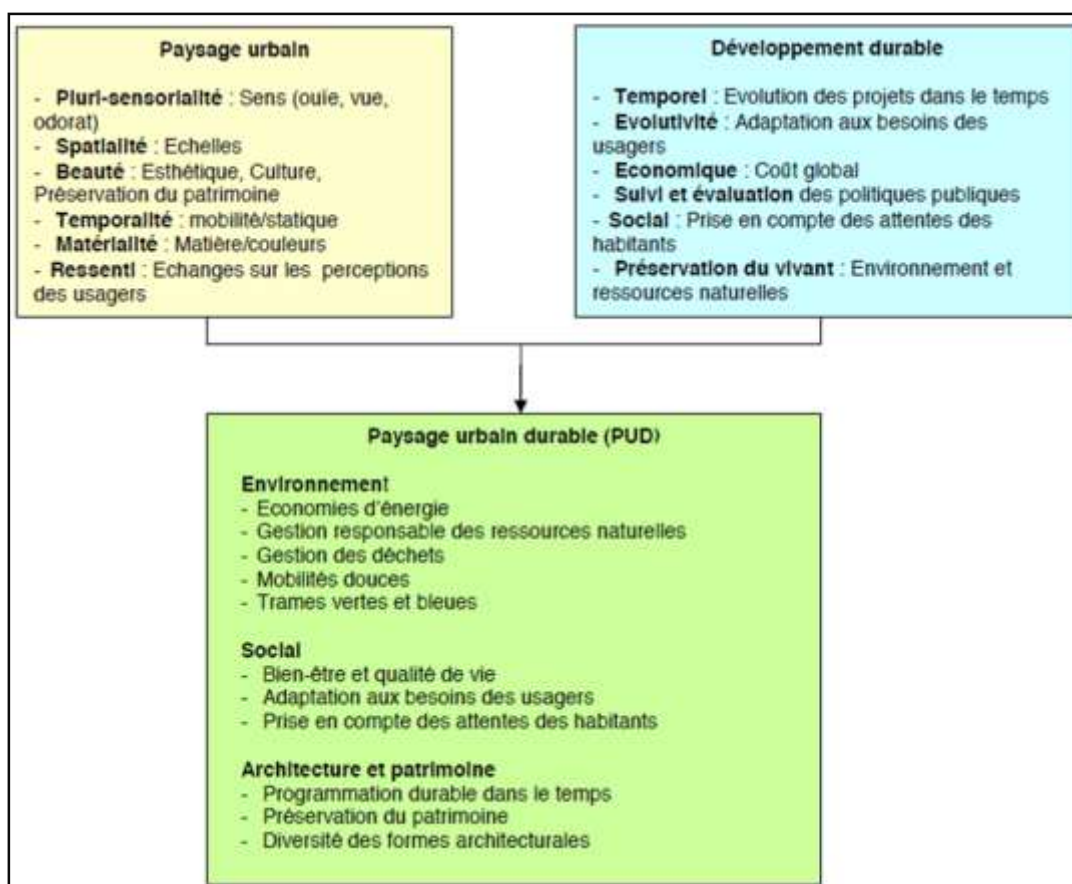


Schéma 04 : Les éléments constitutifs du paysage urbain durable.

(Source : Diab, 2011).

VI- Le paysage urbain et l'architecture paysagère, un médium pour l'aménagement urbain durable

Le rapport Brundtland (1987) introduit la notion de « développement durable » comme un *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures*. Le concept de « *développement durable urbain* » traduit la nécessité de relier les processus économiques et sociaux aux problèmes environnementaux locaux, régionaux et globaux, dans un contexte d'augmentation de la population dans les espaces urbains (Costanza et al. 1997), et tente de les lier à une construction écologique. (Repetti, Desthieux, 2006).

Ses objectifs sont d'explorer et d'évaluer les principes émergents de la conception urbaine et les stratégies pour construire des villes efficaces énergétiquement, au-delà de l'échelle du bâti individuel. La ville durable désigne « *un horizon politique et un référentiel pour l'action*

publique » (Emelianoff, 2010). Il s'agit donc autant de gérer un environnement (pollutions, énergies, biodiversité, incivilités, etc.) que de favoriser une participation accrue des habitants à cette gestion. Le développement durable pourrait s'avérer être un outil opérationnel d'intégration des recommandations écologiques dans les politiques publiques, notamment à travers les principes de l'écologie du paysage et de l'architecture paysagère. (Fanny, Leger, 2014).

Le concept d'économie verte se propose de combiner croissance et environnement à travers une « *croissance verte* », coordonnant une série de mesures pour l'application du développement durable à travers des politiques économiques vertes, des plans de relance verts, des politiques sectorielles, des éco-industries et le concept de responsabilité sociale et environnementale (Flam, 2010).

Enfin, le concept de « paysage urbain » est formulé comme moyen opérationnel et medium pour les questions d'aménagement urbain adapté aux modes de pensée interdisciplinaires du développement durable. Par opposition aux pratiques de *tabula-rasa* appliquées en urbanisme à l'aire moderniste, le paysage urbain introduit un débat dans l'aménagement spatial. (Fanny ; Leger, 2014).

L'architecture paysagère comme le développement durable sont des notions qui globalisent les projets politiques et de société. Entre action et contemplation, objectivité et subjectivité, réalité et utopie, art et science, la notion de paysage n'échappe pas à sa réduction à l'une ou l'autre de ses facettes par les actions politiques et paysagistes. (Donadieu, 2007).

Conclusion :

La ville est une affaire de processus ; il ne s'agit donc pas de chercher une image urbaine qui soit définitive et figée mais démarrer d'une évaluation précise et objective prenant en compte l'ensemble des aspects, s'ouvrant sur tous les intervenants et mettant en contribution toutes les disciplines. Il est également impératif de s'appuyer sur des éléments fondamentaux comme l'architecture paysagère et le renouvellement urbain pour répondre aux besoins humains et sociaux y compris la dimension esthétique pour préparer les développements futurs dans le cadre de développement durable.

Partie II

Chapitre III :

**Le paysage urbain, des
expériences innovantes.**

Introduction

ce chapitre, il s'agit d'une présentation de deux expériences sur la correction du paysage urbain, la première étant celle du quartier -La Petite Sicile- à Tunis. Et la deuxième c'est la rue Notre-Dame à Gatineau –Canada.

I- Le Projet de réhabilitation et de rénovation du quartier « La Petite Sicile » à Tunis

I.1- Présentation de projet

Le projet d'aménagement proposé ces dernières années dans le cadre d'un concours d'idées prévoyait la rénovation du quartier de la petite Sicile à Tunis sur une superficie de 80 hectares.

Le projet a pour objectif de réhabiliter le cadre bâti ancien du quartier et améliorer son paysage urbain. Il prévoyait :

- Un parking, une station de transport multimodal (une gare principale (train), une station de bus et de taxi et une gare du métro).
- Deux tours gigantesque jumelles pour l'ouverture de l'espace et assurer une cohérence urbaine.
- Des espaces culturels pour la sauvegarde et la protection de l'identité du quartier.
- Des immeubles résidentiels et administratifs, des espaces sociaux et commerciaux pour l'amélioration et la valorisation du paysage.

Le maître d'ouvrage du projet est l'ARRU (l'Agence national de réhabilitation et de rénovation urbaine).

I.2- La situation

Le quartier de la Petite Sicile se situe à la Goulette a environ 10 kilomètres de la ville de Tunis. Il est un ancien quartier portuaire de Tunis qui occupe la partie orientale de la ville. Il est encadré par l'avenue de Carthage à l'ouest, le port à l'est, le quartier populaire de Bab Alioua au sud et l'avenue principale de la ville, l'avenue Habib-Bourguiba, au nord.



Figure 05 : Situation de la petite Sicile dans la Goulette.

(Source : Google Earth, 2021).

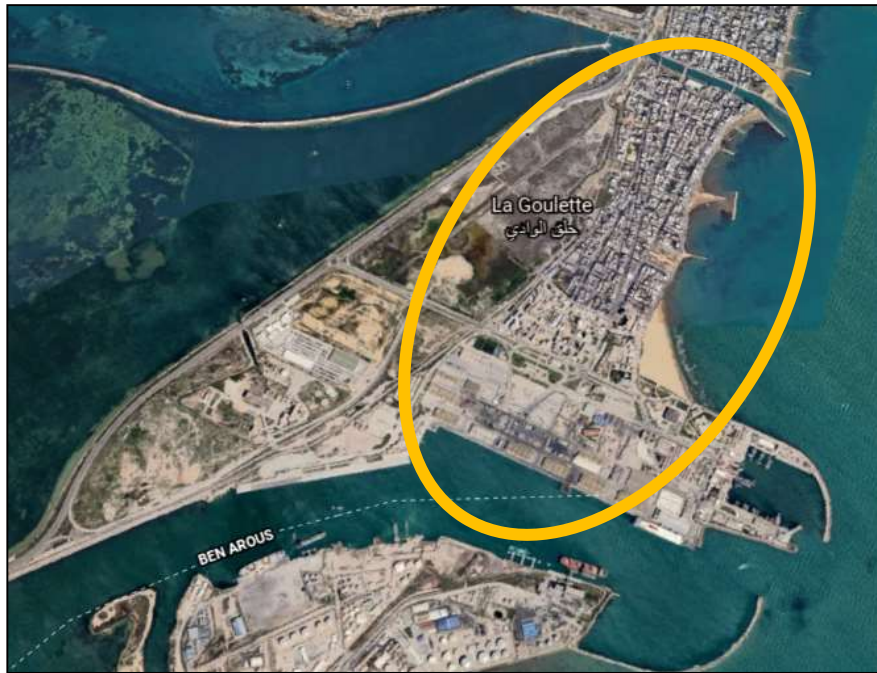


Figure 06 : Situation du quartier de la petite Sicile.
(Source : Google Earth, 2021).

Après l'indépendance, ce quartier a été progressivement délaissé par ses premiers habitants pour une population plus nombreuse, souvent de condition modeste et au fil du temps, le bâti est devenu vétuste et les réseaux se sont dégradés et sont devenus saturés. Son paysage urbain est devenu mort.



Figure 07: Le quartier de la petite Sicile.
(Source : Google image, 2021).

I.3- Les objectifs de l'intervention sur le quartier

Différentes missions d'expertise entreprises par l'ARRU ont eu lieu entre 1986 et 1988. L'intervention a pour objectif de :

-Évaluer la situation en termes d'état des bâtiments et de leur mode d'occupation, dans le but de trouver des solutions de relogement en fonction de la capacité financière des ménages vivant dans des immeubles menacés d'effondrement.

-Améliorer l'image du quartier par une bonne cohérence architecturale et urbaine.

-Entamer la restructuration du quartier de la ville et la refonte de tous les réseaux routiers.

-Aménager les terrains vacants dans le respect de l'architecture existante ; et proposer un schéma financier équilibré du projet.

- Assurer une bonne cohérence architecturale et urbaine dans le futur quartier rénové.

- Améliorer la qualité du paysage urbain de quartier et sauvegarder son patrimoine bâti identité.

-La valorisation des espaces extérieurs et la création des liens sociaux et des lieux de rencontre.



Figure 08 : L'état des constructions de la Petite Sicile avant la rénovation.

(Source : Google image, 2021).

I.4- Les composants du projet

I.4.1- Les études

Le projet du quartier a été fait sur la base d'un Plan d'Aménagement de Détail (PAD) et d'un plan de masse (Plan de cohérence) permettant la réorganisation du quartier dans le respect du cachet architectural et urbanistique prévalent. Egalement, un plan de circulation et de stationnement a été réalisé.

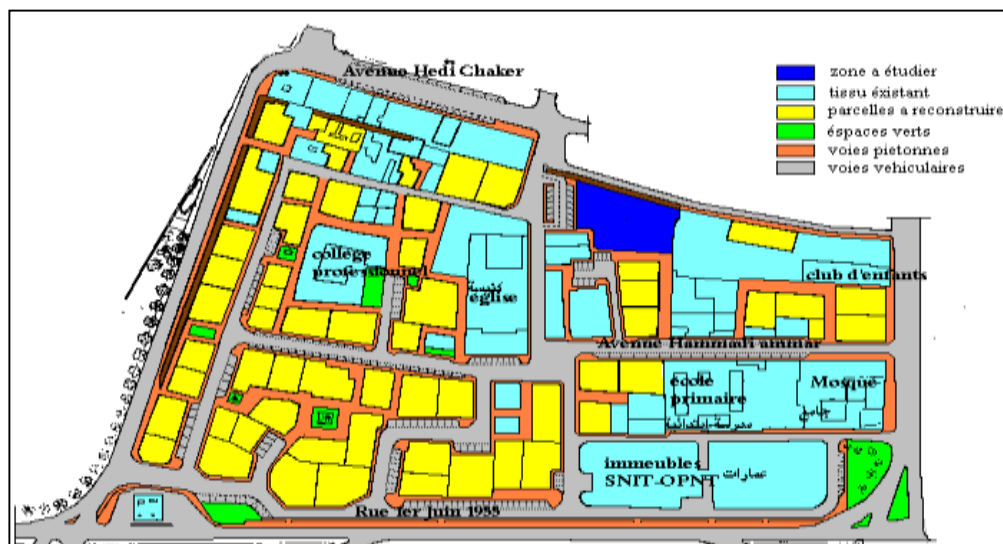


Figure 09: Plan d'aménagement de la Petite Sicile.

(Source : Internet, 2021).



Figure 10 : Des bâtiments vétustes d quartier de la petite Sicile.

(Source : www.globalurban.org , 2021).

I.4.2- L'état du cadre bâti

Les différentes expertises faites successivement par l'ARRU, par le Ministère de l'équipement et de l'habitat et de l'aménagement du territoire et par la direction régionale de l'équipement et de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Tunis ont constaté l'état menaçant ruine de la plupart des bâtiments.

I.4.3- Les interventions du projet

I.4.3.1- La réhabilitation des logements : Le projet prévoit la réhabilitation des immeubles dont l'état est jugé récupérable. Ils couvrent une surface au sol de 7450 m² environ, soit 32 % du parc logement à conserver et une surface de planchers de 13700 m². Des enquêtes techniques ont été réalisées pour définir les solutions adaptées aux différents immeubles.

La réhabilitation des façades pour l'amélioration du cadre bâti et la valorisation du paysage urbain ancien et les traces du passé.

I.4.3.2- La démolition : Sur la base des expertises citées précédemment, le projet prévoit la démolition de quelques immeubles menaçant ruine et faisant alerte sur la sécurité urbaine.



Figure 11 : Bâtiment du quartier avant la réhabilitation.

(Source : www.globalurban.org , 2021).



Figure 12 : La façade des bâtiments de quartier avant et après la réhabilitation.

(Source : www.globalurban.org ,2021).

I.4.3.3- L'aménagement des espaces extérieurs et des différents réseaux :

Le projet prévoit l'aménagement et la reprise des différents réseaux (voirie, assainissement des eaux usées, assainissement des eaux pluviales, réseau d'eau potable, réseau électrique de basse tension, réseau d'éclairage public, réseau de télécommunication). Tous les travaux d'infrastructures ont été achevés et certains lots viabilisés ont été mis en vente pour la reconstruction du quartier. Ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs et l'augmentation du couvert végétal dans le quartier pour assurer une homogénéité et un équilibre entre l'espace bâti et l'espace non bâti.



Figure 13 : L'état des espaces verts avant la rénovation du quartier.

(Source : Google Earth, 2021).

I.5- Les outils de traitement du paysage du quartier

L'amélioration et l'homogénéisation de paysage du quartier de la petite Sicile est fondé par un projet urbain paysager qui contient des outils de traitement et d'une meilleure reconstitution de l'image globale du quartier :

- La réhabilitation de cadre bâti en conservant le patrimoine architectural et en préservant l'identité du quartier, la construction des équipements de qualité pour consolider l'aspect du tissu urbain du quartier. Ainsi que l'aménagement et la restructuration des espaces extérieurs, la valorisation des espaces verts et la création des lieux de détente et de rencontre.



Figure 14 : Vue générale sur la Petite Sicile avant la rénovation.

(Source : www.commune-tunis.gov.tn , 2021).



Figure 15 : Vue sur la Petite Sicile après la rénovation.

(Source : www.commune-tunis.gov.tn ,2021).

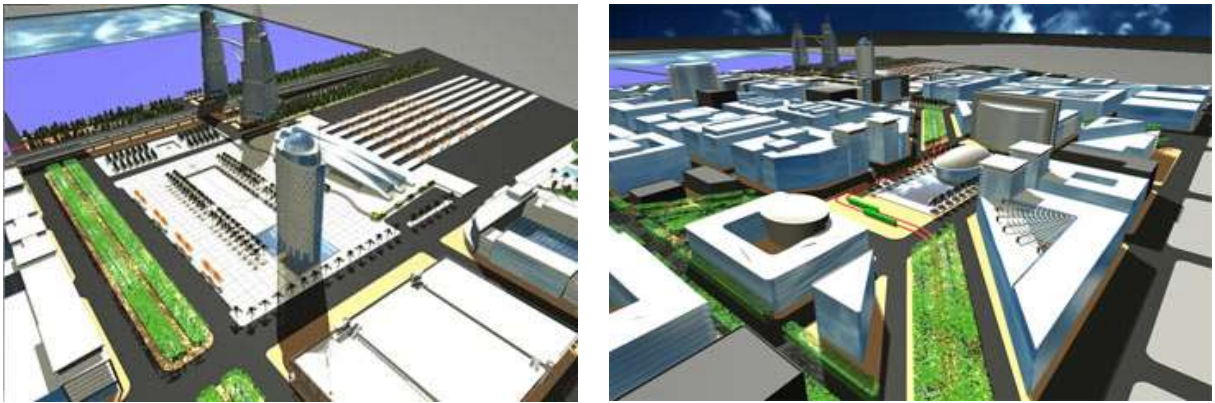


Figure 16 : La Petite Sicile après la rénovation.

(Source : www.commune-tunis.gov.tn ,2021).

II- Le projet de la réhabilitation de la rue Notre-Dame à Gatineau –Canada

II.1- Présentation de projet

La rue Notre-Dame est une rue d’ambiance vivante, colorée à l’échelle humaine. Ses bâtiments patrimoniaux situés dans un paysage verdoyant la rendent belle et attractive. Un projet urbain paysager a été identifié dans le cadre de la réhabilitation urbaine de la rue, comme une priorité dans les efforts de revitalisation et d’amélioration de son paysage urbain.

L’introduction de la participation citoyenne est considérée l’un des principes fondamentaux dans la réalisation de ce projet à partir d’un questionnaire afin de définir une meilleure qualité paysagère de la rue.

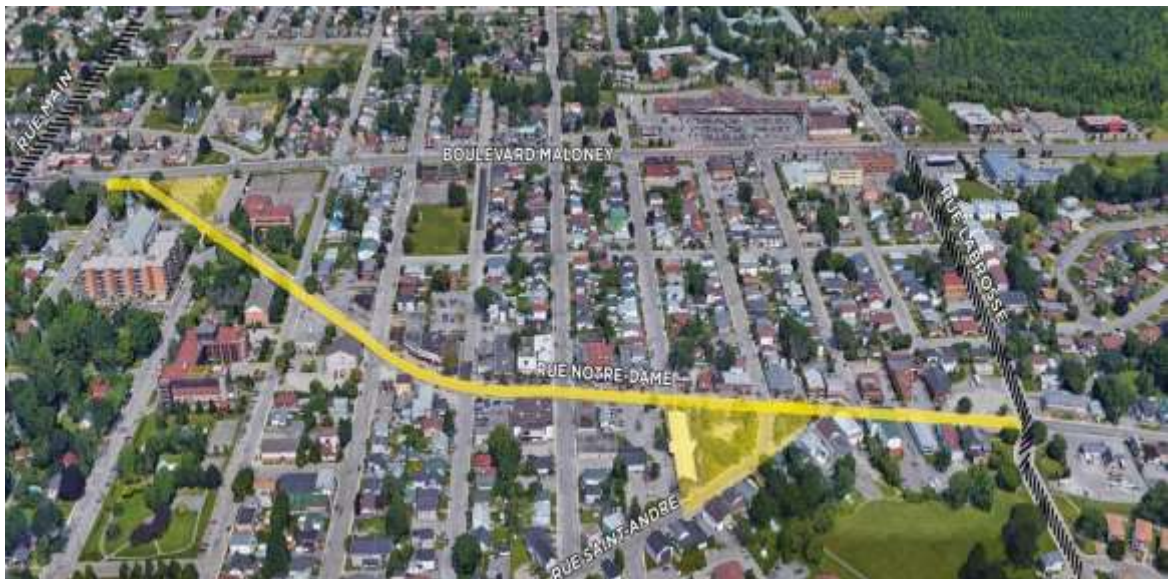


Figure 17 : La rue Notre- Dame à Gatineau.

(Source : <https://www.gatineau.ca/> ,2021).

Trois tronçons composent la rue Notre-Dame, constitué principalement de bâtiments institutionnels et de la place du Cénotaphe le premier marque l'entrée à partir du boulevard Maloney. Il deviendra la porte verdoyante de la rue et de tout le secteur du Vieux-Gatineau. Le deuxième et le troisième tronçon sont caractérisés par un front commercial diversifié et par la présence d'organismes communautaires, du marché et de sa place publique, formeront le cœur commercial de la rue Notre-Dame.



Figure 18 : Les tronçons composant de la rue.

(Source : Auteur, 2021).

La rue Notre-Dame présente les contraintes et les potentialités suivantes :

Tableau 01 : Potentialités et fragilités de la rue Notre-Dame.

(Source : Auteurs, 2021)

Contraintes	Potentialités
<ul style="list-style-type: none"> -Cadre bâti hétérogène, et la présence de stationnement sur la rue. -Intersection dangereuse avec le boulevard Maloney pour les déplacements actifs. -Emprise de rue étroite entre Harold et Labrosse. 	<ul style="list-style-type: none"> -Lieux identitaires et bâtiments d'intérêt patrimonial. -Deux milieux urbains distincts : pôle institutionnel et rue commerciale. -La présence d'un marché public qui présente un point de repère. -Configuration et localisation des places publiques : point d'ancrage du milieu.

II.2- Objectifs et principe d'aménagement

La réhabilitation de la rue Notre –Dame vise à valoriser son paysage urbain et améliorer son image, faire une cohérence entre son paysage ancien et son nouveau paysage (la rue a des constructions anciennes avec une valeur patrimoniale à travers une réhabilitation, réaménagement de ses espaces publics suivant des principes regroupés en trois thématiques :



II.2.1- Aménagement, environnement naturel et urbain

Cette thématique vise en premier lieu à valoriser le patrimoine bâti de la rue et le consolider au sein de son tissu urbain, promouvoir l'art public et introduire du mobilier urbain de qualité, mettre en valeur le patrimoine par l'illumination et la réhabilitation de la place de Cénotaphe pour sauvegarder l'identité de cette dernière. Aussi, rendre la rue Notre-Dame attractive et conviviale où on se sent confortable pour la fréquenter et la parcourir, ainsi que l'intégration des lampadaires de facture patrimoniale pour valoriser les ambiances paysagères.

II.2.2- Tissu urbain et vitalité commerciale

La thématique du tissu urbain et vitalité commerciale a pour but de :

- Mettre en valeur l'architecture des bâtiments afin d'améliorer la qualité du paysage de la rue.
- Préserver et mettre en valeur le caractère patrimonial et historique de la rue Notre-Dame dans le cadre de son réaménagement.
- Offrir un aménagement urbain permettant une mixité sociale au sein de la rue Notre-Dame. - Prendre le temps de vivre la rue Notre-Dame.
- Restaurer les deux bâtiments en ruine pour qualifier et consolider le paysage de la rue.
- Développer les terrains vacants afin d'homogénéiser et d'équilibrer le paysage de la rue.

II.2.3- Mobilité, connectivité et stationnement

Cette thématique a pour objectif de rendre la rue Notre-Dame accessible pour tous (cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, automobilistes) et de mettre en valeur les liens cyclables

et piétons reliant la rue Notre-Dame au parc Sanscartier et aux berges de la rivière afin de les rendre son paysage plus visibles et accueillants.

Améliorer l'accès au parc Sanscartier à partir de la rue Notre-Dame pour assurer une bonne connectivité entre ces deux lieux, et mieux adapter l'offre en stationnements aux besoins du milieu.

II.3- Les composants du projet

Le projet se compose de plusieurs opérations visant dans sa totalité à la reconstitution et la qualification de l'image globale de la rue à partir de différentes interventions sur chaque tronçon :



Figure 19 : Plan de concept d'aménagement.

(Source : Rapport d'avancement, 2019).

II.3.1-Le réaménagement de la porte verdoyante – tronçon a

C'est une porte d'entrée fortement paysagée se voulant un parcours de découverte vers le cœur commercial de la rue. Son réaménagement et sa rénovation consistent à mettre en valeur ses éléments patrimoniaux et identitaires (les églises et le monument du Cénotaphe)



Figure 20 : La porte verdoyante.

(Source : Rapport d'avancement, 2019).

D'autre part, cette opération de réaménagement a pour objectif de :

- Reconfigurer le stationnement sur rue pour un champ visuel plus ouvert (à 45 degrés) et atténuer les impacts négatifs de stationnement.
- Améliorer les interfaces des bâtiments, place et parvis.
- Améliorer l'expérience cycliste par l'aménagement d'une piste bidirectionnelle du côté sud et élargir les trottoirs des deux côtés de la rue.

II.3.2-La place du Cénotaphe un véritable projet de paysage

La place du Cénotaphe est un endroit où l'on peut se détendre et se recueillir. Les surfaces minéralisées ont été remplacées par de la verdure et de petites placettes regroupant du mobilier urbain y ont été aménagées. Le bois est utilisé dans les aménagements de la place de manière à rappeler l'histoire de la CIP (pâtes et papiers).



Figure 21 : Place du cénotaphe.

(Source : rapport d'avancement, 2019).

Le concept d'aménagement de la place est l'introduction de la thématique des coquelicots (plantations et structures lumineuses) pour appuyer la symbolique du lieu et animer la place au fil des saisons, le style des lampadaires et du mobilier urbain plonge les piétons et les cyclistes dans une ambiance faisant rappel à son histoire et à une époque d'effervescence du milieu. Les bâtiments anciens sont mis en valeur et rénovés pour requalifier et améliorer l'aspect de la place.

II.3.3- La reconstitution de la rue - tronçon b

Une véritable rue d'ambiance avec plantations, larges trottoirs mettant en valeur le marché et sa place publique pour donner une nouvelle signature visuelle à la rue. L'opération de la reconstitution de la rue vise à atténuer les impacts négatifs de



Figure 22 : Voie de stationnement et bande de verdure.

(Source : rapport d'avancement, 2019).

stationnement (réduire le nombre et la largeur des entrées charretières) et créer une continuité et une ouverture du paysage.

Aménager des trottoirs plus larges respectant les critères d'accessibilité universelle (corridor de 1,8 m libre d'obstacle) et intégrant des saillies végétalisées et des mobiliers urbains de qualité.

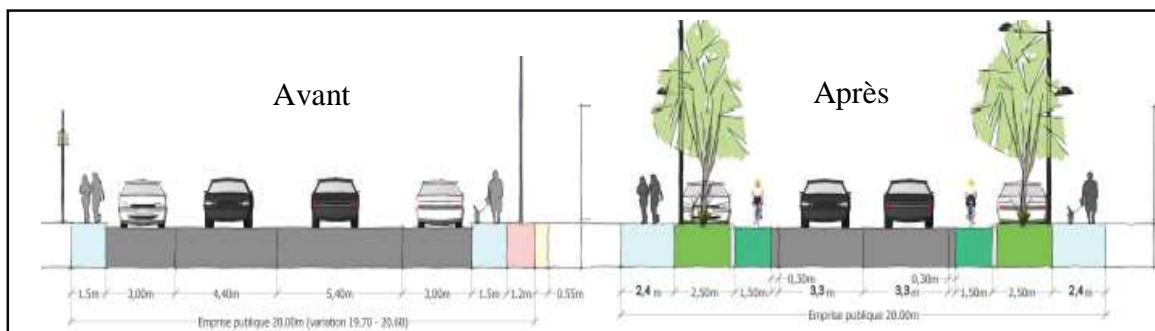


Figure 23 : Profil de rue avant et après la reconstitution.

(Source : Rapport d'avancement, 2019)

II.3.4- La place du marché, une meilleure ouverture du paysage

Elle est un point central et identitaire de la rue commerciale appelé à devenir le lieu de rassemblement et d'interactions sociales où tous convergent. Elle est requalifiée par



Figure 24 : La place du marché

(Source : Rapport d'avancement, 2019)

l'intégration du mobilier urbain de qualité et un éclairage adapté pour mettre en valeur le lieu et assurer la sécurité des usager.

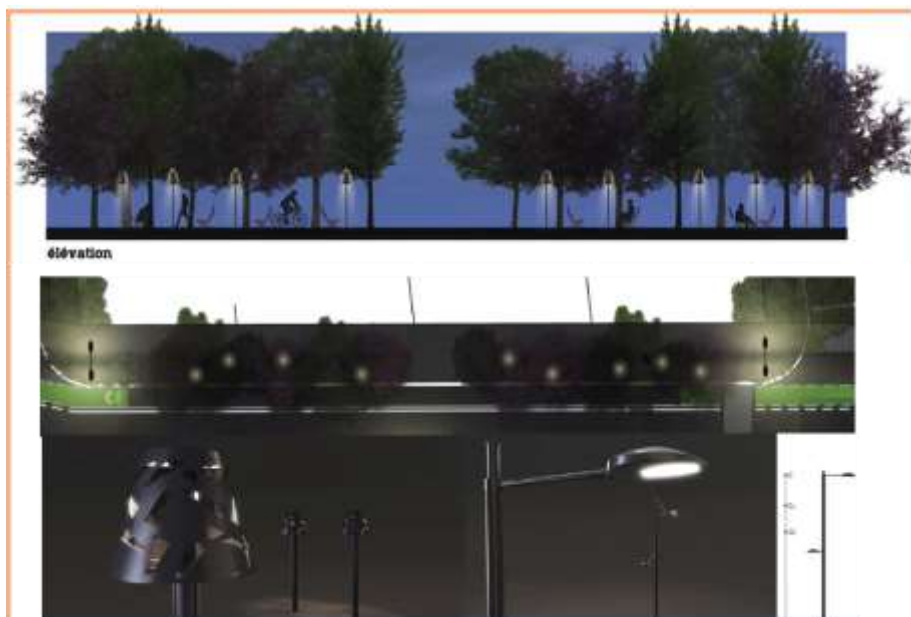


Figure 25 : Ambiances nocturne de la place de marché.

(Source : Rapport d'avancement, 2019)



Figure 26 : Mobilier urbain de la place de marché.

(Source : Rapport d'avancement, 2019)

Conclusion

A partir des deux projets analysés, l'amélioration du paysage urbain et la correction de l'image urbaine consiste à :

- La création d'une cohérence entre le paysage urbain ancien et contemporain.
- Le perfectionnement de l'aménagement des espaces publics.
- L'ouverture de l'espace et la libération des champs visuels.
- L'utilisation des mobiliers urbains de qualité et des écrans végétaux pour améliorer la qualité paysagère.
- L'aménagement des espaces verts et leurs équipements en mobilier urbain.
- La réhabilitation et la rénovation du cadre bâti.
- L'élaboration des processus des projets urbains et projets de paysage convenables.

Chapitre IV :

**Le centre-ville de Jijel, étude et
analyse du paysage.**

Introduction

A travers une analytique de l'aire d'étude dans son contexte générale et historique, nous essayerons de comprendre l'évolution de paysage urbain du centre-ville de Jijel, et les paramètres qui influent sur les transformations urbaines dans le paysage ancien de ce contexte. Par la comparaison de l'image de la ville ancienne et actuelle selon ses composantes ; tracé, cadre bâti, les aménagements extérieurs et la végétation.

I -Présentation de la ville de Jijel

I.1 - Situation

Jijel est une Wilaya côtière située à 300 km de l'Est de la capital Alger, avec une façade maritime de 120 km, elle possède une richesse patrimoniale et paysagère importante, elle est limitée par:

- Au nord la mer méditerranée.
- À l'est la wilaya de Skikda.
- À l'ouest la wilaya de Bejaia.
- Au Sud les wilayas de Sétif et Mila.

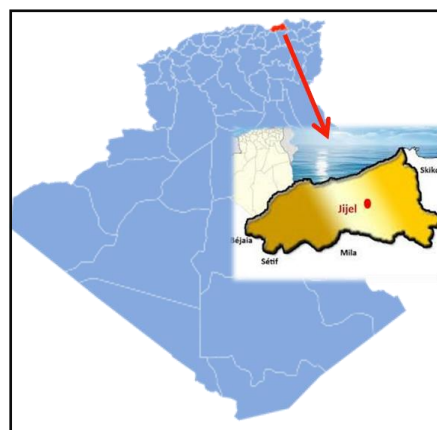


Figure 27: La situation de la wilaya de Jijel.

(Source : Google image, 2021).

Le centre-ville de Jijel se situe au cœur du noyau historique de la ville (le triangle historique).



Figure 28: Situation de centre-ville de Jijel.

(Source : Google Earth, 2021).

I.2- Aperçu historique sur l'évolution du triangle historique du centre-ville de Jijel

La ville de Djidjelli depuis sa création, a subi des dominations successives de toutes les civilisations qu'a connu l'histoire de la méditerranée. Toutes ces civilisations avaient pour intérêt sa position stratégique, et sa morphologie formant des havres naturels.

En 1856, et après l'arrivée de la colonisation française une violente secousse ébranla le sol, la mosquée et plusieurs maisons s'écroulèrent, la mer se retira à une grande distance et revint compléter le désastre et ce fut la destruction totale de ce qui fut la ville de Djidjelli.

En 1861 fut créé le premier plan d'urbanisme de la ville par Cheselat, basé sur de nouveaux principes :

En premier lieu, il y a eu la reconstruction de la citadelle dont une partie fut transformée en caserne militaire, et c'est à partir de là que s'est opéré le développement de la ville. Il y a eu la création d'un nouveau tracé urbain. Le site de la nouvelle ville s'étend sur une forme triangulaire épousant la forme de la plaine, le noyau originel, formant l'actuel centre-ville présente les trois limites suivantes:

-La rue Vivonne, reliant la citadelle à Djebel Ayouf et formant limite avec la plaine du côté Nord-ouest (l'actuelle avenue l'Emir Abdelkader).

-L'avenue Gadaigne, constituant la limite Nord-Est avec le port et l'arrière-port (du 1^{er} Novembre 1954).

-La rue Clerville, qui donne limite à la plaine du côté Sud-ouest (avenue Abdelhamid Benbadis).

Etabli en 1861 par un géomètre français nommé Cheselat, ce plan de base est défini non seulement par les caractéristiques du site en utilisant sa topographie et ses dénivelés, mais aussi par des principes concernant le tracé de l'enceinte, les règles de fortification, l'emplacement des portes et l'implantation des établissements coloniaux (militaires, administratifs, culturels et cultuels). Conforme aux principes de l'urbanisme du génie de l'époque, ce plan intègre les éléments majeurs de cette composition : la régularité du tracé, l'alignement du bâti, et la primauté aux espaces publics

mis en valeur par des places et des placettes L'occupation du nouveau site triangulaire s'est faite progressivement.

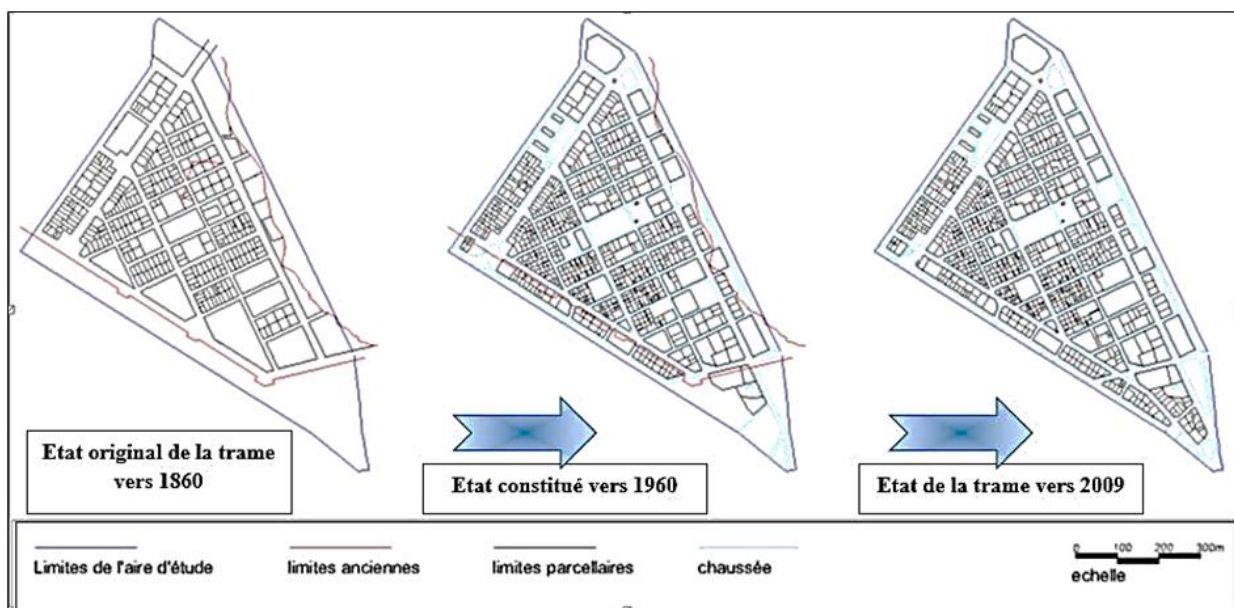


Figure 29 : L'évolution de la trame du triangle historique

(Source : Blibli, 2007).

Le centre colonial présente une production urbanistique en damier (formant des ilots de dimensions presque semblable), il est caractérisé par une trame orthogonale régulière (un système de rues orthogonale) circonscrite dans une assiette triangulaire (épousant la forme de la plaine).

I.3- Accès et accessibilité :

Le centre-ville de Jijel a une accessibilité facile à partir de 4 axes principaux :

-1^{er} axe : l'avenue du premier Novembre.

-2^{ème} axe : la rue El Amir Abdelkader.

-3^{ème} axe : l'avenue Abdelhamid Ben Badis.

- 4^{ème} axe : la RN 43.

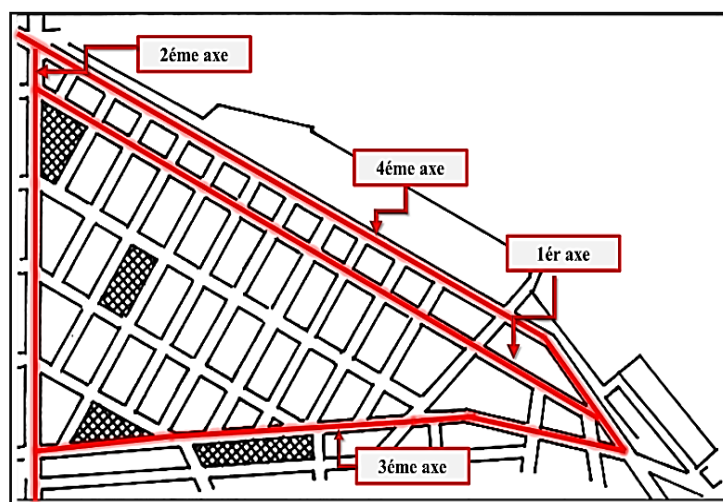


Figure 30: Carte des accès du centre-ville de Jijel.

(Source: Auteurs, 2021).

II- L'analyse du centre-ville de Jijel

II.1- la lecture objective du centre-ville de Jijel




II.1.1- Le cadre bâti


II.1.1.1-La typologie des constructions et leurs caractéristiques

Le centre-ville de Jijel possède une richesse architecturale intéressante due aux différentes occupations qu'a connu la ville à travers l'histoire, il existe trois styles architecturaux dans la zone d'étude avec de différents caractéristiques:

Tableau 02 : La typologie du cadre bâti du centre-ville de Jijel et leurs caractéristiques.

(Source : Auteur, 2021).


Type	Style coloniale	
L'état de bâti	Moyen à mauvais état.	
Le gabarit	RDC à R+1.	
Lecture des façades	<ul style="list-style-type: none"> -La symétrie, le rythme et la répétition. -Riche en décoration. -Façades lisses en peinture (blanc, bleu). -L'horizontalité et l'alignement. 	
Elément architectonique	<ul style="list-style-type: none"> -Bandes moulurés, corniche, les motifs floraux et les frontons. -Elément saillant, arcs, colonnes. 	
Matériaux	-Fer forgé, la tuile, le béton, le bois...	
		


Toiture	En pente.	
----------------	-----------	---

Type	Style arabe
-------------	--------------------

L'état de bâti	Vétuste.
-----------------------	----------

Le gabarit	RDC
-------------------	-----

Lecture des façades	- Façade aveugle pauvre avec un aspect architectural pauvre à caractère rural.	
----------------------------	--	---

Élément architectural	-Les éléments saillants, corniches.	
------------------------------	-------------------------------------	--

Matériaux	-La tuile, le bois, la pierre..etc.	
------------------	-------------------------------------	--

Toiture	En pente
----------------	----------

Type	Style récent
-------------	---------------------

L'état de bâti	Bon à moyen état
-----------------------	------------------

Le gabarit	De R+1 à R+9	
Lecture des façades	<p>-La symétrie et l'axialité.</p> <p>-La monumentalité et la richesse en décoration.</p> <p>-Riche en textures et couleurs.</p>	
Elément architectonique	-Pauvre en décoration et en éléments architectoniques	
Matériaux	-La tuile, fer forgé le béton, la brique, la faïence,...	
Toiture	<p>-En pente</p> <p>-Plate</p>	

Le style colonial et le style architecturale ancien prédominant dans le centre-ville de Jijel par rapport au style arabe.

II.1.1.2- L'état de fait de cadre bâti

Le classement de l'état du bâti à était fait selon l'état des éléments majeurs et visibles des bâtiments, tel que les façades ; les éléments porteurs (les fissures ...). L'état du bâti vari entre le bon à moyen état et l'état vétuste. On note une corrélation entre l'état du bâti et les fonctions urbaines, aussi la qualité du paysage visuelle de site.

CARTE

II.1.2- Le cadre non bâti

II.1.2.1- Les voies

La trame viaire du site est en damier, elle possède trois types de voies avec des flux mécaniques et piétons différents :

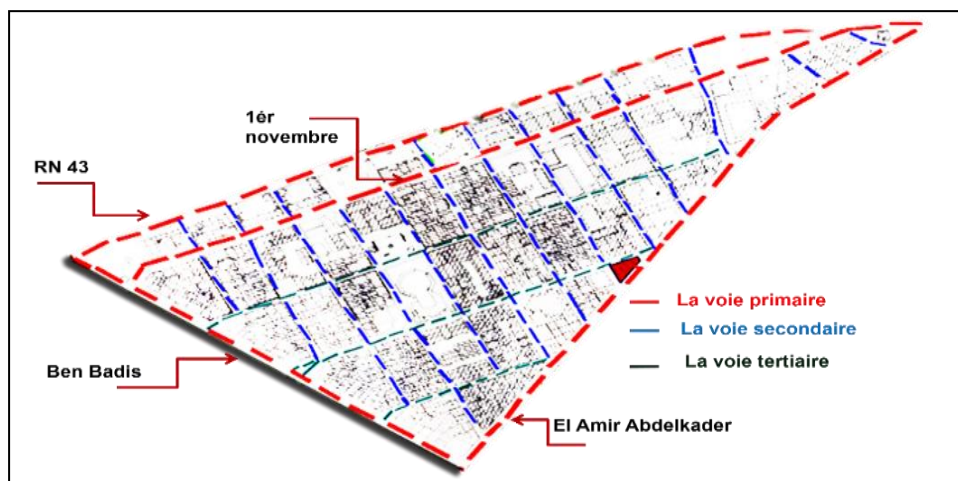


Figure 31: Carte des voies du centre-ville de Jijel.

(Source : Auteurs, 2021).

-Les voies primaires: le réseau de voies primaires est constitué par un système de voies à double sens. Il est formé par les grands artères (les avenues Emir Abdelkader, Abdelhamid Ben Badis, 1^{er} novembre 54 et le boulevard Hocine Rouibah). Ces voies présentent dans leur ensemble de bonnes caractéristiques physiques et relient les importants nœuds du centre-ville.

-Les voies secondaires: Le réseau secondaire est constitué par des voies à sens unique caractérisées par leur forte animation. Elles s'articulent avec les voies primaires, traversent le périmètre d'étude et permettent une bonne distribution dans le centre-ville

- Les voies tertiaires : Le réseau tertiaire est formé généralement par les rues perpendiculaires à l'avenue 1er Nov. 54. Elles offrent des vues panoramiques et donnent des percées visuelles sur la mer. L'emprise moyenne de ces voies est de 10 mètres

Type de voie	Emprise moyenne (m)	Longueur (ml)	E t a t					
			Bon	%	Moyen	%	Mauvais	%
Primaire	20	3570	-	-	2440	68,35	1130	31,65
Secondaire (type 1)	14,5	1200	360	30	380	31,66	460	38,34
Secondaire (type 2)	10	2321	60	2,39	1061	45,71	1200	51,70
Tertiaire	10	3417	233	6,82	1934	56,60	1250	36,58

Tableau 03 : Situation et caractéristiques des voies.

(Source : Rapport du Pos1, 2016).

II.1.2.2- Les flux mécaniques

Les voies primaires présentent une forte circulation mécanique tel que le boulevard -Ben Badis et l'avenue du 1^{er} novembre. Des moyens flux au niveau des voies secondaires et faibles dans les voies tertiaires.

II.1.1.3- Les flux piétons

Les mouvements journaliers des piétonniers sont très limités à cause du paysage, l'instabilité et le manque de lieux de détente, de rencontre et d'attraction.

II.1.1.4- Le stationnement

On a remarqué un manque de parking et les lieux de stationnement dans le site sauf dans quelques rue ou il' y a de commerce et les équipements administratifs.

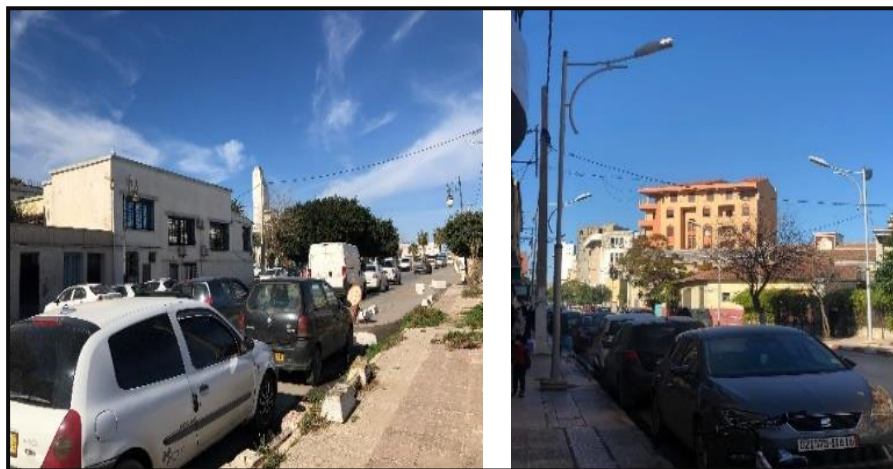


Figure 32: Le stationnement au niveau de centre-ville.

(Source : auteurs, 2021).

II.1.1.5- L'état des revêtements du sol

D'après une visite de la zone d'étude, la plus part des trottoirs sont dégradés en moyen à mauvais état avec un pavage détérioré à cause de la circulation des eaux et les racines des arbres, ainsi que les travaux et les chantiers.



Figure33: Etat du revetement de sol.

(Source: Auteurs, 2021).

II.1.1.6- La végétation

Le centre-ville de Jijel dispose d'un couvert végétal réduit, ce dernier se déploie à travers deux profils :

-Ponctuel : des taches vertes au cœur des ilots.

-Linéaire : des rangés d'arbres plantés le long des boulevards et des avenues .



Figure 34 : Types de couvert végétal dans le centre-ville.

(Source : Auteurs, 2021).

II.1.1.7- Les places publiques

Il existe plusieurs places publiques au niveau du centre-ville de Jijel, parmi eux ; la place de pêcheur, la place de l'APC, la place de l'horloge...etc. Ces places témoignent une dégradation de l'APC, la place une dégradation dans leur aménagement et l'insuffisance des mobiliers urbains.



Figure 35 : Quelques places publiques du centre ville de Jijel.

(Source : Auteurs, 2021).

II.2- La lecture subjective du centre-ville de Jijel

Les techniques du questionnaire et/ou d'entretien ont été et restent les principaux outils de recueil des données et les voix des usagers. Pour cela, nous avons fait une enquête sociologique. Cette dernière avec ses questions nous a permis d'être plus proche de la réalité du site, par l'intermédiaire de ses habitants, sur les faces cachées et le passé du paysage urbain et l'image de la ville. Il s'agit d'un questionnaire de type individuel en choisissant l'échantillon selon des critères (leur durée de résidence, lieu de résidence, leur âge).

II.2.1- Le regard des gens sur le paysage du centre-ville de Jijel

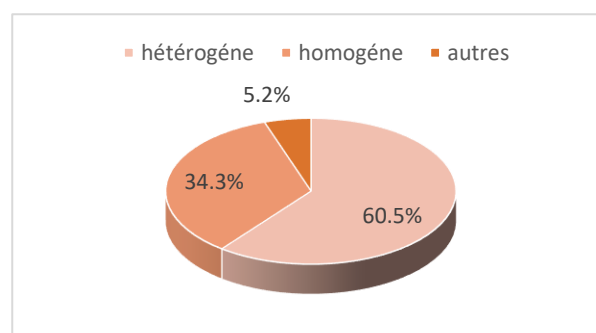
Pour dégager le regard que portent les gens sur le paysage du centre-ville de Jijel, une enquête par questionnaire a été menée, les réponses des enquêtés ont été variées et différentes :

-En matière de l'image et du paysage du centre ville :

34.3% des enquêtés voient que le centre-ville de Jijel a un beau paysage et une belle architecture avec un tissu urbain bien organisé. Pour eux, cette ville est bien animée, au cours de développement (leur réponse c'était par rapport au développement des activités commerciales et la disponibilité des services), ils trouvent que le centre-ville de Jijel est un bon endroit à vivre.

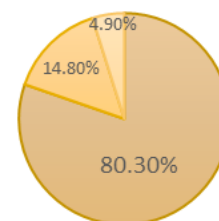
60.5% d'après eux, trouvent que le paysage urbain du centre-ville est hétérogène, ils voient que ce centre est dans un état dégradé, et ses espaces extérieurs sont mal aménagés, ses constructions anciennes sont vétustes et marginalisées. Selon des interviewés : « ...qui dit Jijel, dit l'histoire et l'architecture coloniale. Mais, ils ne restent que quelques traces du passé en voie de disparition à cause de la marginalisation de l'état et des gens de la valeur du paysage urbain ancien et de l'identité de la ville ». (Rachid 75 ans, 2021).

La majorité des enquêtés (80.3%) dans l'enquête sociologique trouvent que la silhouette du paysage urbain du centre-ville de Jijel est répulsive car elle possède une moindre



Graphique 01 : L'avis des enquêtés sur le paysage du centre-ville.

(Source : Auteurs, 2021).



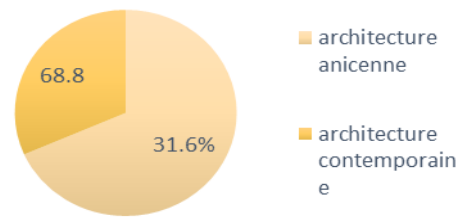
Graphique 02 : L'avis des enquêtés sur la silhouette du centre-ville.

(Source : Auteurs, 2021).

imagibilité par sa structure et ses éléments qui expriment un paysage incohérent, ce qui a engendré une perte d'identité du lieu.

-En matière du style architectural :

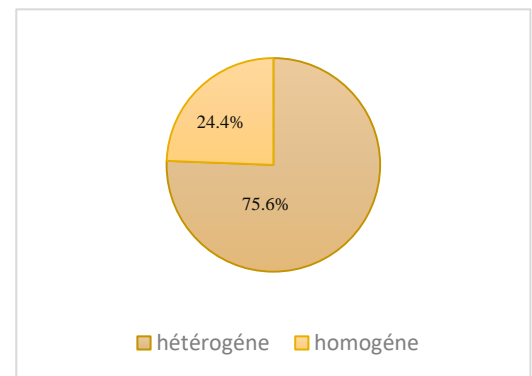
68.8% des enquêtés préfèrent l'architecture ancienne plus que l'architecture contemporaine pour sa simplicité et son homogénéité (des façades semblables et le respect de gabarit), ils préfèrent de sauvegarder et protéger les constructions anciennes parce qu'ils voient que le style ancien représente l'identité et l'histoire de la ville.



Graph 03 : L'architecture préférée par les enquêtés

(Source : Auteurs, 2021).

Aussi, 75.6% parmi eux trouvent que la façade urbaine du centre-ville est hétérogène, discontinue et fragmenté avec un contraste dans les hauteurs et les styles architecturaux. Selon les enquêtés, le gabarit des constructions récentes est inapproprié due à l'application injuste des lois et les études de réglementation du POS qui ne prennent pas en considération l'image de la ville (le gabarit limité par le POS est de R+6).

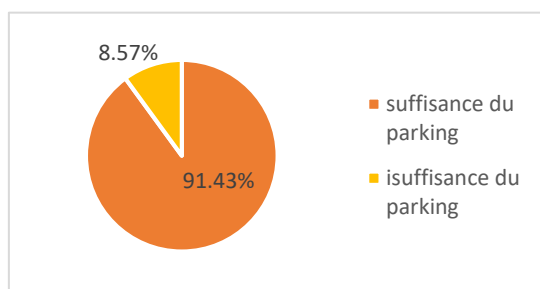


Graph 04 : Avis des gens sur la façade urbaine du centre-ville.

(Source : auteurs, 2021).

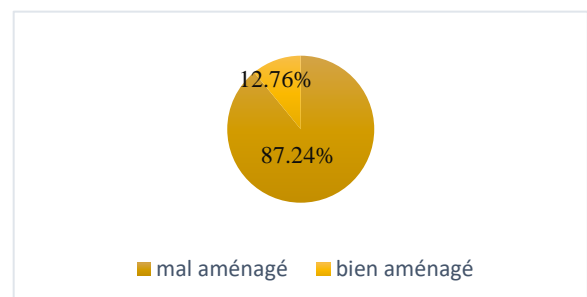
-En matière d'aménagement d'espaces extérieurs :

87.24% des enquêtés voient que les espaces extérieurs du centre-ville de Jijel sont en état dégradé, ils souffrent d'un mal aménagement et un manque de mobiliers urbains et des espaces verts.



Graph 06 : Avis des enquêtés sur le stationnement.

(Source : Auteurs, 2021)



Graph 05 : Avis des enquêtés sur l'aménagement des espaces extérieurs.

(Source : Auteurs, 2021).

91.43% des enquêtés déclarent le manque des parkings et des lieux de stationnement dans le centre-ville de Jijel.

Enfin, la plus part des gens voient que l'image du centre historique de Jijel est dans un état dégradé en voie de perdre son identité et ses traces du passé. Ainsi que son paysage est hétérogène, y'a pas d'harmonie et de cohérence entre le style architecturaux ancien et contemporain. Aussi, le manque des lieux de détente et de rencontre et le mal aménagement des espaces extérieurs. Mais, le centre-ville de Jijel a un tissu urbain colonial bien organisé avec un tracé rectiligne et l'alignement des façades le long de ses parcours.

II.2.2- La comparaison entre le paysage ancien et le paysage actuel du centre-ville de Jijel

Le processus d'urbanisation de la ville de Jijel et son surpeuplement anarchique, les mauvaises pratiques des faiseurs de la ville, et, en l'absence d'une stratégie de développement et l'application stricte des lois par l'état, le paysage urbain de centre-ville a connu une dégradation remarquable au niveau du cadre bâti et le traitement des espaces extérieurs. *« La situation actuelle, présente un problème de cohabitation entre anciennes et nouvelles typologies, la hauteur de ces dernières affecte les conditions de lumière, aération naturelle et l'intimité des occupants des maisons basse. C'est pourquoi on rencontre souvent des propriétaires qui se plaignent qu'ils n'aiment pas les transformations qui se produisent dans leur voisinage ».* (Blibli, 2007).



photos anciennes « cartes postales »	photos actuelles
 <p data-bbox="371 1682 695 1720">Vue générale avant 1960</p>	 <p data-bbox="866 1693 1414 1731">Vue générale aux environs de l'année 2006</p>



Tableau 03 : Comparaison des paysages anciens avec ceux d'aujourd'hui.

(Source : Blibli, 2007).

Mr. Blibli. M a décrit le nouveau paysage du centre-ville de Jijel comme suit : « *Les transformations un peu éparpillées sur le tissu, modifient l'image globale de ce dernier, leurs hauteur égale ou supérieure à celles des équipements repères (hôtel de ville et mosquée), perturbe l'imagibilité du centre-ville, ces éléments autrefois d'appel se noient dans le forêt de construction hautes et se voient leur importance réduites* ». (Blibli, 2007)

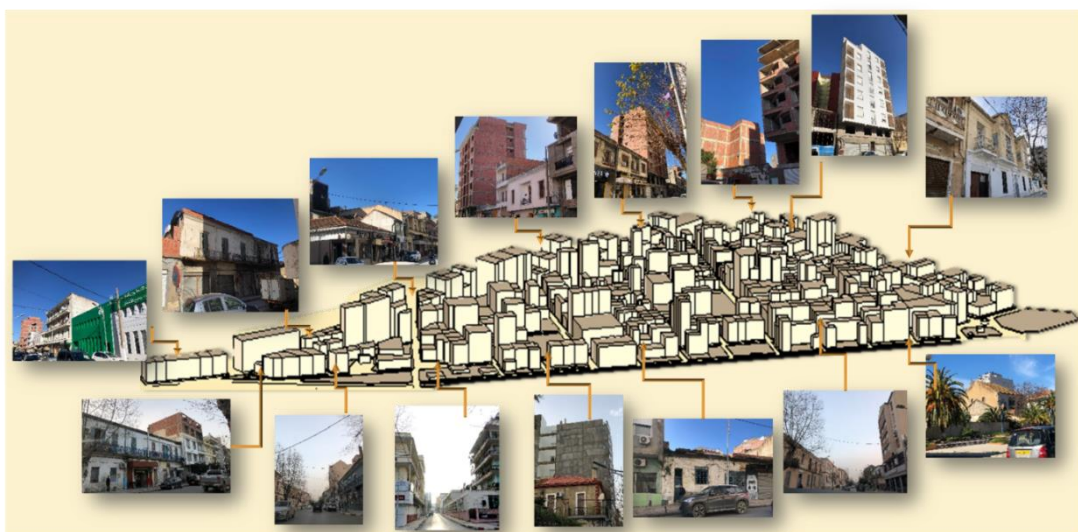


Figure 36 : La lecture synchrone du centre-ville de Jijel.

(Source : Auteurs, 2021).

La marche dans les parcours du centre-ville de Jijel et le collecte de ses photos anciennes, nous a permet de lire l’histoire de cette ville, découvrir son paysage urbain et faire ressortir les points communs et les points de différences entre son paysage ancien et actuel :

- Les points communs : le centre-ville de Jijel a gardé son tracé urbain en damier avec ses caractéristiques tel que l’alignement (tissu urbain colonial) malgré le développement et l’urbanisation accéléré de cette zone ces dernières années.

- La différence entre l’actuel et l’ancien paysage du centre-ville de Jijel :

Le paysage ancien du centre-ville de Jijel est caractérisé par une homogénéité de cadre bâti que ce soit dans le style des façades, les gabarits (ne dépasse pas R+1), les toitures (incliné en tuile). Ainsi que l’équilibre entre l’espace libre et l’espace bâti avec des espaces extérieurs bien aménagés et un couvert végétal élevé et varié. Par contre, le paysage actuel de ce centre, témoigne une dégradation, un contraste et une hétérogénéité remarquable à cause du processus d’urbanisation qui ne prend pas en considération l’image de la ville, celui-ci est provoqué par :

-Le contraste du paysage urbain au niveau du cadre bâti (les anciens et les nouvelles constructions), ou l’état des bâtiments varie entre bon et vétuste état.

-La marginalisation des anciennes constructions (leur état est vétuste).

-Le déséquilibre des gabarits de l’ancien et l’actuelle architecture (de RDC à R+9).

-L’état dégradé des rues, du revêtement de sol.

-Une fermeture de l’espace et la densité du cadre bâti à cause de l’évolution brusque des perspectives.



Figure 37: Le paysage urbain ancien du centre-ville de Jijel.

(Source : <http://jijel.online.fr/images/jv12.jpg>, 2021).

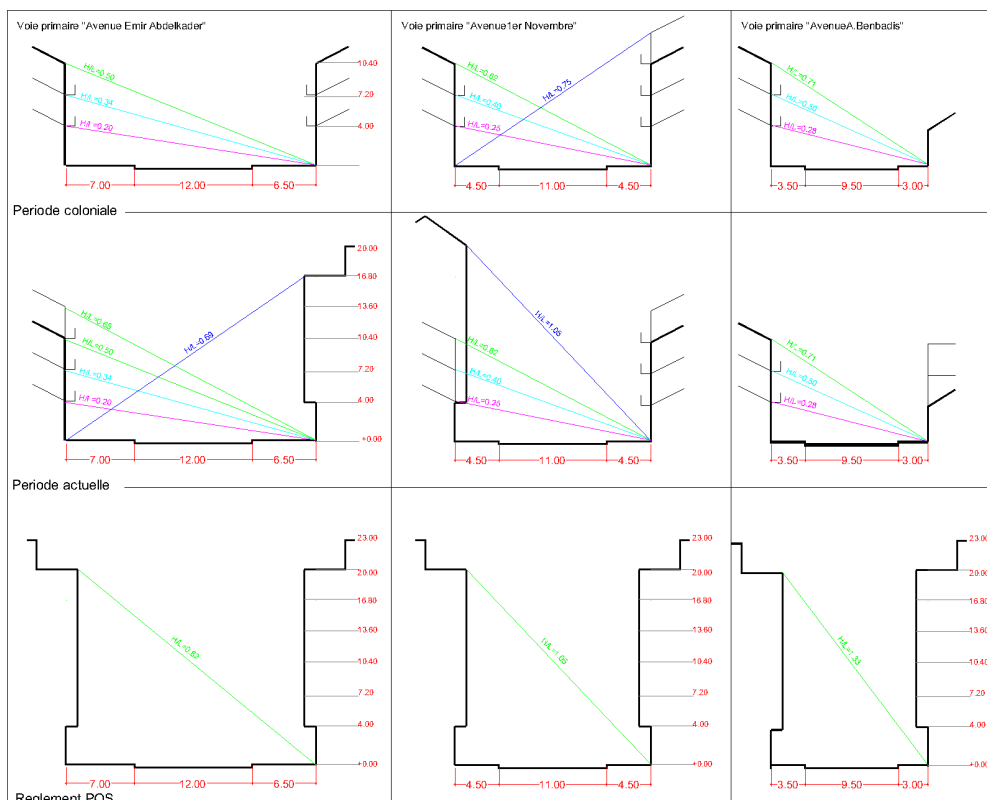


Figure 38: Evolution des prospectes de la voirie principale « Avenues ».

(Source : Blibli, 2007).

Enfin, l'identité territoriale ne peut être ramenée exclusivement à l'image renvoyée d'un espace, elle renvoie aussi à un "vécu" et à une "perception". Il est important de considérer la profondeur de l'opération de rénovation urbaine. En effet, on ne peut nier les effets restructurant de cette opération sur le paysage urbain qui est plus ouvert bénéficiant donc à son organisation plus fonctionnelle.

L'évolution du cadre de vie a donc fait évoluer négativement le paysage urbain du centre-ville de Jijel, son identité et son image. Aujourd'hui il est difficile d'établir une description précise de cette identité, car certains éléments et traces du passé n'ont pas été traités dans la stratégie d'urbanisation cette zone.

III - Synthèse de l'analyse

Tableau 04 : Synthèse de l'analyse du centre-ville de Jijel.

(Source : Auteur, 2021).

Potentialités	Fragilités
<ul style="list-style-type: none"> -La situation géographique stratégique. -La richesse historique et la valeur patrimoniale du centre-ville. -Les potentialités naturelles variées. -La diversité de la typologie d'habitat et de styles architecturaux. -La richesse des façades en éléments architectoniques. -Un tissu urbain bien structuré et organisé. -La diversité de matériaux de construction. -La sécurité urbaine. 	<ul style="list-style-type: none"> -Un paysage urbain dégradé et hétérogène. -Bâti ancien vétuste et marginalisé. -Un déséquilibre entre le gabarit des anciennes et des nouvelles constructions. -La discontinuité et l'incohérence des façades urbaines. -Un couvert végétal réduit et un manque de lieux de détente. -Des espaces extérieurs mal aménagés et le manque du mobilier urbain. -L'absence du contrôle de l'état et l'absence de l'application de lois strictes d'urbanisme. -Un processus d'urbanisation brusque sans prendre en considération l'image et le paysage de la ville et son identité. -La fermeture de l'espace à cause du non-respect du prospect.

Conclusion

Jijel est l'une des villes algériennes qui se distingue par son particularité et son originalité. Elle est une ville où se conjuguent un grand potentiel naturel et un important héritage historique qui lui confère une identité particulière et originale. Le diagnostic du centre-ville de Jijel a montré que ce dernier témoigne d'une dégradation de son image et d'une perte d'identité provoquée par l'hétérogénéité et la discontinuité des façades et l'état vétuste du cadre bâti, ainsi que le manque des ambiances paysagères et le mauvais aménagement des espaces extérieurs.

Chapitre V :

Recommandations pour un meilleur paysage urbain.

Introduction

La ville change, se transforme et se développe rapidement. On peut la considérer comme un élément en perpétuelle mutation. Dans le cadre de notre sujet, l'intérêt est de suggérer des rénovations ainsi que des aménagements dans le cadre d'un projet urbain paysager afin de redonner un second souffle au paysage urbain du centre-ville de Jijel ayant connu beaucoup de changements à court et à long terme. En effet, un certain nombre de facteurs sont à l'origine de ces transformations, tel que les stratégies d'urbanisation et les opérations d'interventions urbaines qui témoignent que le cachet colonial du centre a tendance de s'effacer au profit de l'aspect architectural contemporain, elles conduisent la ville à perdre progressivement son aspect d'origine et ont provoqué un changement partiel dans le gabarit de l'ancien tissu urbain, dans l'aspect architectural des façades et une marginalisation des espaces extérieurs .

Dans cette partie, nous allons proposer quelques recommandations pour améliorer et requalifier l'image et le paysage du centre-ville de Jijel. Ce territoire abrite un patrimoine architectural et historique intéressant.

I- Les objectifs du projet urbain paysager du centre-ville de Jijel

D'après l'analyse du site et l'enquête sociologique, nous avons trouvé que le centre-ville de Jijel a besoin de projet urbain paysagers. Ce type de projet offre un outil efficace pour le développement des paysages urbains et la qualification de la qualité paysagère des territoires avec des stratégies et des actions convenables.

Le projet urbain paysager proposé pour le centre-ville de Jijel qui vise à révéler, mettre en valeur et requalifier le paysage urbain du site à long et à court terme, a pour objectifs de :

- La correction de l'image et du paysage du centre-ville.
- La valorisation du paysage urbain du centre-ville.
- La sauvegarde de l'identité et la protection du patrimoine de la ville.
- La requalification de la silhouette et la façade urbaine du centre-ville de Jijel.
- La création d'une continuité et homogénéité entre les styles architecturaux (l'architecture ancienne et l'architecture contemporaine).
- L'amélioration de la qualité paysagère par l'aménagement des espaces verts et les espaces extérieurs.
- La prise en compte de la participation citoyenne et l'utilisation des matériaux et des systèmes écologiques pour assurer un paysage urbain durable.
- L'utilisation des mobiliers urbains de qualité.

- L'animation du site par la création des ambiances urbaines.
- La réponse aux besoins des gens par des projets urbains paysagers.
- l'application stricte des lois de construction notamment le règlement du POS.
- L'ouverture du paysage et la création des pommons pour le centre-ville.
- La résolution des problèmes de stationnement.

Ce projet prend en considération les opérations suivantes avec la sauvegarde et la mise en valeur des éléments architecturaux et historiques qui forment l'identité de la ville :

- La réhabilitation du cadre bâti en moyen état, démolir les immeubles qui se trouvent dans état alarmant de dégradation.
- Le réaménagement et la requalification des espaces extérieurs du centre-ville.
- La valorisation des monuments historiques existants.
- La sauvegarde du patrimoine historique du site.
- La restauration de quelques constructions du centre-ville.
- .La reconstitution des voies et des rues.

Enfin, pour intégrer ce projet urbain dans son environnement paysager, il est indispensable de prendre en considération les spécificités du site tel que prise en compte de la configuration parcellaire et du tissu bâti environnant et la préservation d'ambiance et du patrimoine local.

II- Les interventions du projet urbain paysager du centre-ville de Jijel

La carte suivante montre les différentes interventions proposées pour l'amélioration du paysage du centre-ville de Jijel dans le cadre d'un projet urbain paysager :

CARTE

II.1- A propos du cadre bâti

D'après l'analyse, un grand nombre de bâtiments de style arabe dans un état alarmant déradé ceci-ci nécessitent des démolitions. Ainsi, certaines constructions de style colonial et de style contemporain ont besoin d'une réhabilitation de leurs enveloppes extérieures.

Selon l'enquête, le cadre bâti du centre-ville de Jijel souffre de problème de :

- Une hauteur inappropriée des constructions récentes dû à la non application des lois et de la réglementation du POS (la hauteur maximale est de R+6).
- Une façade urbaine hétérogène, discontinue et fragmentée avec un contraste dans les hauteurs et les styles architecturaux.
- Une silhouette du paysage urbain répulsive car elle possède une moindre imagibilité par sa structure et ses éléments qui expriment un paysage incohérent.

Pour cela, nous avons proposé les opérations suivantes sur le cadre bâti :

- La démolition des immeubles en état vétuste pour libérer le tissu urbain de centre-ville.
- La démolition des niveaux illicites de quelques constructions et la proposition de la réglementation et la ré-étude du POS concernant le gabarit (proposition : le gabarit ne dépasse pas R+3) pour homogénéiser la façade urbaine et faire un équilibre entre les bâtiments du paysage urbain ancien et actuel.
- La réhabilitation des façades de style coloniale pour conserver le patrimoine de la ville. Ainsi que les façades de style récent, par des petites touches et des éléments architectoniques des styles du passés en donneront un nouveau visage au centre-ville, et par ailleurs, requalifier l'artère principale qui constitue tout de même l'épine dorsale de la ville.
- La restauration de quelques constructions qui ont une valeur historique, économique et sociale pour l'animation urbaine du centre-ville (le cinéma, le marché..).
- La construction et la réalisation des équipements qui manquent dans le centre-ville et proposés par les enquêtés (parking à étage, club intergénérationnelle...) pour valoriser le paysage urbain du site.
- La qualification du style architectural récent et du paysage contemporain par un processus d'urbanisation qui respecte la typologie ancienne local du centre-ville.

CARTE

La réhabilitation des façades sera faite par la réfection et la pose de nouveaux revêtements et l'application stricte des règles (gabarit), l'utilisation des matériaux et des couleurs homogènes donnant un aspect cohérent et équilibré au paysage du centre-ville.



Figure 39: L'état du cadre bâti du centre-ville de Jijel.

(Source: Auteurs, 2021).



Figure40 : Proposition de la réhabilitation du cadre bâti de centre-ville de Jijel.

(Source : Krid, 2012).



Figure 41: Parking à étage proposé (R+3).

(Source : Auteurs, 2021).

La construction d'un parking à étage au niveau du centre-ville de Jijel vise à la résolution des problèmes de stationnement, l'ouverture du paysage par la diminution du stationnement anarchique au bord des voies et l'amélioration de la qualité paysagère.



Figure 42 : Marché couvert.

(Source : Internet, 2021).

Le réaménagement et la restauration du marché par la construction d'une couverture et l'organisation de ses espaces a pour objectif d'améliorer l'aspect architectural et paysager du marché.

Enfin, Le renouvellement urbain paysager de cadre bâti s'agit d'améliorer le qualité paysagère et l'image du centre-ville, le confort et la sécurité des habitants, de valoriser et requalifier le patrimoine et sauvegarder l'identité de la ville en faisant une continuité du passé vers le futur. Il s'agit d'homogénéiser l'aspect architectural.

II.2- A propos d'espace non bâti :

En ce qui concerne les espaces extérieurs, nous avons proposé des réaménagements des places publiques et placettes existantes pour la requalification des lieux de rencontre et de détente, avec l'amélioration des revêtements de sol, la restructuration des rues, et l'utilisation du mobilier urbain de qualité ainsi que l'aménagement des aires de jeux pour enfants.

La carte suivante présente les différentes interventions sur l'espace extérieur du centre-ville de Jijel :

CARTE

II.2.1- Les places publiques

L'urbanisme colonial du centre-ville de Jijel est caractérisé par l'introduction des places publiques dans les tissus urbains. Ces places ont une grande valeur historique, elles visent à assurer une meilleure qualité paysagère, une ambiance urbaine et une image qualifiée du centre. Au passé, les places publiques de la zone d'étude ont été des pôles d'attraction, formant des lieux de rencontre, des endroits de détente et de loisirs pour toutes les tranches de la population. Mais, aujourd'hui, ces places connaissent un mal aménagement et une dégradation apparente, un dépeuplement et une faible animation avec un manque de mobilier urbain, ce qui affecte directement la qualité du paysage urbain.



Figure 43: La place de l'église.

(Source : Google image, 2021).

Le réaménagement et la restructuration des places publiques du centre-ville de Jijel dans le cadre du projet urbain paysager vise à améliorer, animer le paysage, donner l'esprit à l'image du centre, et valoriser l'aspect du cadre bâti.



Figure 44: Aire de jeux.

(Source : Krid, 2012).

II.2.2- Les placettes

Les placettes sont des espaces verts urbains à dominante végétal, l'aménagement des placettes du centre-ville de Jijel a pour but de libérer le centre et minimiser la densité du tissu urbain, créer des points de souffle au cœur du centre et qualifier son paysage. Aussi, valoriser et les placettes historique pour sauvegarder le patrimoine du site.






Figure 45: Proposition d'aménagement d'une placette.

(Source : Pinterest.com, 2021).

II.2.3- La végétation

Moyen simple mais efficace, la palette végétale offre l'opportunité de composer, de structurer, de hiérarchiser l'espace extérieur de la ville, de mettre en scène l'architecture, de créer des ambiances. La végétation constitue un véritable matériau du projet urbain paysager qui doit être intégré dès la conception du projet.

Le centre-ville de Jijel souffre d'un manque du couvert végétal et une marginalisation des espaces verts. La projection d'une trame végétale et l'implantation des arbres le long des voies dans l'aire d'étude vise à la conservation des milieux naturels dans l'espace urbain et l'introduction des espèces qui sont adaptés aux conditions du milieu, l'équilibre entre l'espace bâti et l'espace vert pour une image pragmatique de la ville, la contribution à l'identité esthétique paysagère, historique et culturelle du centre-ville.

Type d'arbre	Forme de plantation	Implantation	Objectifs
<p>Le platane</p> 	Alignement	Tout le long des rues.	<ul style="list-style-type: none"> -Créer des effets de perspectives monumentaux. - Marquer la hiérarchie du réseau viaire. -Organiser un paysage. -Créer un paysage urbain équilibré.
<p>L'arbre de Judée</p> 	Isolé	Place public et placette.	-Repérer, signaler et améliorer la qualité paysagère.
<p>Plantes grimpantes comestibles</p> 	Sur couvertures et pergolas	Placettes, places publiques, espaces couverts.	-Améliorer l'aspect esthétique du paysage urbain.



<p>L'hortensia</p> 	<p>Eparpier</p>	<p>Jardin, espace public.</p>	<p>-Maintenir une structure du sol. -Offrir une variété de couleurs de l'espace vert.</p>
<p>Érable de Montpellier</p> 	<p>Alignement</p>	<p>Les parcs et les jardins.</p>	<p>-Composer des haies protectrices contre le vent.</p>

Tableau 05: Proposition des types de plantes à planter.
(Source : Auteurs, 2021).



Figure 46: Proposition d'espace vert.
(Source : Archdaily.com, 2021).



Figure 47 : Couverture végétalisée.

(Source : Archdaily.com, 2021).

II.2.4- Le mobilier urbain

L'espace extérieur du centre-ville de Jijel est mal aménagé, et témoigne d'un manque de mobilier urbain. Ce dernier contribue à l'amélioration de cadre de vie et l'image de la ville.



Figure 48: Mobliers urbains.

(Source: Pintreste.com, 2021).

Aussi, les ambiances, la lumière, les matériaux et le revêtement du sol font partie intégrante du paysage urbain de qualité, riche et harmonieux.



Figure 49 : Lampadaire.

(Source : Pinterest.com, 2021).

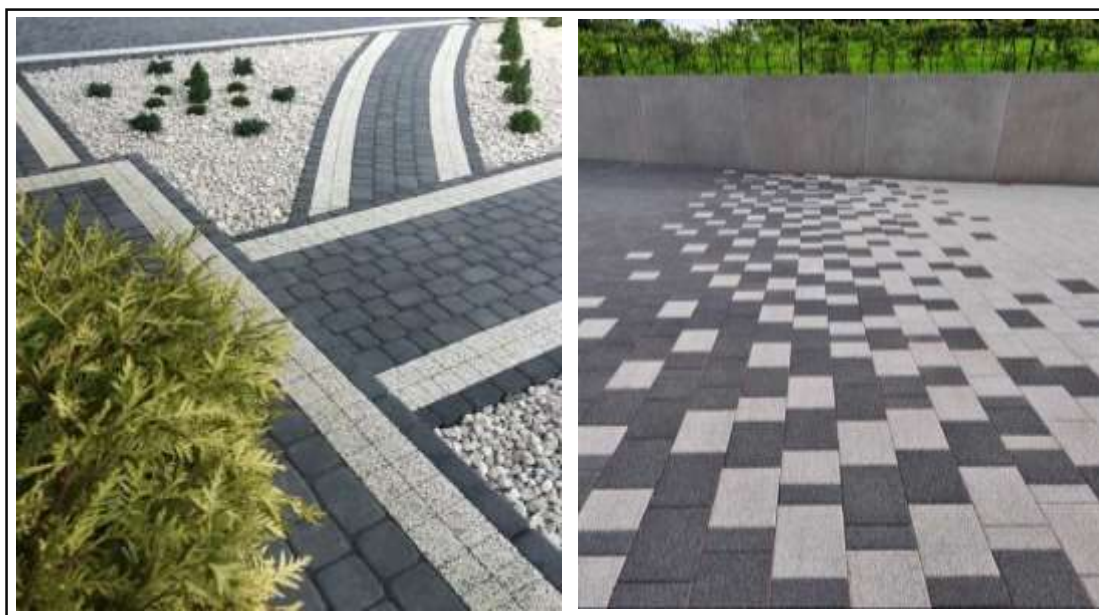


Figure 50: Revêtement de sol.

(Source : Pinterest.com, 2021)



Figure 51 : Arrêts de bus.

(Source : Pinterest.com, 2021)

Conclusion

Les opérations et les interventions sur le tissu urbain du centre ville de Jijel on pour but d'aider et d'éclaircir les idées pour la mise en place d'un soubassement utile à la réalisation d'un projet urbain paysager capable à l'amélioration de l'image de la ville et création d'un paysage urbain cohérent et qualité.

Conclusion Générale

Conclusion générale

L'architecture paysagère est la vogue de nos jours dans le domaine de l'architecture et d'urbanisme, elle consiste à mettre en relation l'architecture et le paysage, la construction et la nature, l'intérieur et l'extérieur. Le but de cette relation c'est la conception au finale des nouvelles images des villes qualifiées, idéales, et plus harmonieuses.

Le paysage est un objet du présent qui porte en lui les signes du passé, il est un porteur d'identité, de culture et de la mémoire des lieux.

L'Algérie est riche en paysages urbains anciens exceptionnels présents dans ses villes, mais, malheureusement, ils restent menacés par la dégradation et ignorés dans la majorité des politiques d'aménagement qui se caractérisent par la prédominance de la réalisation des équipements publics et les programmes de logements collectifs, délaissant de ce fait l'image de la ville et donnant naissance à un nouveau paysage hétérogène, anarchique et contrasté.

En ce qui concerne la problématique spécifique du contraste entre le nouveau et l'ancien paysage, l'état doit mettre en considération la qualité paysagère des territoires à travers des nouvelles stratégies d'urbanisation et de composition des villes.

A travers ce travail, nous avons essayé de mettre en valeur la planification et la conception des paysages urbains homogènes tout en préservant l'existant, l'histoire et l'identité des lieux.

L'analyse de cas d'étude du centre-ville de Jijel, nous a permis de découvrir ses atouts notamment ses richesses paysagère et architecturales.

Au niveau local, le centre-ville de Jijel est un exemple édifiant en matière d'un paysage urbain en état dégradé et hétérogène. L'objectif principal de la recherche était de répondre à la question majeure: **Comment peut-on donner une nouvelle image urbaine pour le centre-ville de Jijel et assurer une cohérence et une harmonie entre son ancienne et actuelle architecture ?** . Ainsi, les hypothèses de recherche que nous avons avancées tout au début du travail stipulant que l'intervention sur le paysage du centre-ville dans le cadre d'un projet urbain paysager, la reconquête des espaces extérieure et les différentes interventions sur le cadre bâti peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité paysagère et participer à la correction de l'image du centre-ville de Jijel.

Notre recherche nous a permis enfin d'affirmer ces hypothèses. En effet, les paysages urbains nécessitent des outils de traitement représentés par des opérations d'urbanisation et de renouvellements urbains stratifiés sur le cadre bâti et l'espace extérieur et de faire un équilibre entre eux dans le cadre du processus d'un projet urbain paysager à court, à moyen et à long

terme. Ce projet de paysage doit prendre en compte toutes les données sociales, économiques, environnementales, urbaines et architecturales pour une meilleure insertion dans un site connu par son histoire et sa valeur inestimable pour les Jijjiliens.

Pour en conclure, il faut noter que le développement de la ville doit prendre en considération son image globale et conserver son histoire et sa culture à travers des interventions planifiés et contrôlés pour la conception d'un paysage urbain homogène et idéal. Donc, il s'agit de créer un équilibre savant entre le cadre bâti et l'espace extérieur, une cohérence entre l'architecture ancienne et contemporaine, une continuité entre le passé ; le présent et le futur, voire une osmose entre deux entités différentes mais complémentaire.

Références

Bibliographiques

Références Bibliographiques

ALBERTI, M. MARZLUFF, J. SHULENBERGER, E. BRADLEY, G. (2003). « *Integrating Humans into Ecology: Opportunities and Challenges for Studying Urban Ecosystems Bioscience* », vol. 53, n° 12, p. 1169-1179.

AMRI. M, BOUTINA. H, KERBACHE. A, (2016). « Le projet urbain paysager conceptualisation pratique pour une transformation durable des paysages côtiers, Cas de la commune de Zياما Mansourah ». Mémoire de Master, Université de Jijel, Département d'architecture.

ANTROP, M, (2000). « Background concepts for integrated landscape analysis ». *Agriculture, Ecosystems and Environment*, vol. 77, n° 1-2, p28.

Association Belge Des Architectes De Jardins et Des Architectes Paysagistes, (2021). [En ligne], <https://www.abajp.be/fr> . [Page consultée le 20/05/2021].

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUEBEC (AAPQ), (2021). [En ligne], <https://aapq.org/>. [Page consultée le 02/05/2021].

ATROUT, F, (2018). « Le renouvellement urbain comme stratégie de reconquête des fronts de mer et de mise en valeur des vitrines maritimes ; cas de Tamanfouste ». Mémoire de master, université de Blida 01 institue d'architecture et d'urbanisme.

BACQUE, M.H., FIJALKOW Y., (2008), « *En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000)* », *Sociétés Contemporaines*, no 63, p. 63-83.

BASTIAN, O. KRÖNERT, R. LIPSKÝ, Z. (2006). « *Landscape Diagnosis on Different Space and Time Scales – A Challenge for Landscape Planning* ». *Landscape Ecol* 21, 359–374 (2006), [En ligne]. <https://doi.org/10.1007/s10980-005-5224-1>. [Page consultée le 17/05/2021].

BUREL, F. BAUDRY, J. (1999). *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*. 1^e Ed : Paris, TEC & DOC, 1999, 362 p.

CECILE. D. *Le concept de développement durable MODULE 1*. [En ligne], URL: <https://pdfslide.net/documents/module-1-le-concept-de-developpement-1-cecile-duclaux-monteil-ott-ph-d-le.html> . [Page consultée le 20/05/2021].

CEDISSIA, A. (2011). « *Contribution pour la caractérisation d'un "Paysage urbain durable" dans les opérations d'aménagement à Paris* ». Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, Urbanisme, École doctorale Ville, Transports et Territoires.

CLEMENT, G. EVENO, G. (1999), « *Le jardin planétaire : les héritages du langage* », Paris, la collection monde en cours, 197p.

CONSEIL DE L'EUROPE, (2000). « *La Convention européenne du paysage. In Conseil de l'Europe* ». *Conseil de l'Europe, démocratie, culture, patrimoine et diversité*. [En ligne], http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/default_fr.asp. [Page consultée le 09/03/2021].

CONSEIL DU PAYSAGE QUEBECOIS, (2000). Guide du paysage- Un outil pour l'application, d'une charte du paysage. In CPQ. [En ligne], http://www.paysage.qc.ca/guide/Application_charte.pdf. [Page consultée le 11/04/2021].

COSTANZA. R, GRASSO. M, GROOT. R, LIMBURG. K. (1997). « *The value of the world's ecosystem services and natural capital* ». In *Nature*, VOL 387, 1997.

CULLEN, G. (1965). « *The concise townscape* ». New York: Van Nostrand Reinhold Company. 200p.

DECAMPS, H. (2004). « *Au temps des paysages* ». Paris, Buchet et Castel, 232 p.

DEMUYTER.A. (2012). « *L'art délicat de concilier architecture et paysage* ». Sciences agricoles. 2012.

DEVILLERS. Ch. (1994). « *Le projet urbain* ». 1^e éd. Paris : Un Pavillon de l'Arsenal, 1994, pages 12-13.

DIAB.Y. (2011). « *Contribution pour la caractérisation d'un « paysage urbain durable » dans les opérations d'aménagement à paris* ». Thèse de Doctorat, Université Paris-Est.

DOMON, G. (2004). « *Le paysage comme composante incontournable de la gestion intégrée des ressources et des territoires : Problématiques, enjeux et méthodes de prises en compte* ». In Anonyme. Commission d'étude sur la gestion de la forêt québécoise. [En ligne], http://www.commissionforet.qc.ca/pdf/Paysage_Domon.pdf . [Page consultée le 25/04/2021].

DOMON, G. POULLAOUEC-GONIDEC, P. FROMENT, J. ET RUIZ, J. (2007). « *Méthode d'étude paysagère pour route et autoroute* » (MEPPRA) Activité 1 : Documentation et problématique. In Gouvernement du Québec. *MTQ, projet de recherche*. [En ligne],

http://www1.mtq.gouv.qc.ca/fr/projet_recherche/description.asp?NO_PROJ=R500.1P1. [Page consultée le 25/04/2021].

DOMONIQUE, B. (2006). *Le renouvellement urbain en France, du traitement*. Récupérer sur Archives ouvertes : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00121821>.

DONADIEU. P. (2007). « *Le paysage, les paysagistes et le développement durable : quelle perspective ?* ». Economie rurale, 298p. [En ligne], URL: <http://journals.openedition.org/economierurale/1923>. [Page consultée le 10/03/2021].

DONADIEU. P, PERIGORD. M. (2005). « *Clés pour le paysage* ». Ed : Gap, Ophrys, p368.

EMELIANOFF. C. (2010). « *Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ?* », In L'étalement urbain, un processus incontrôlable ? Rennes : PUR, coll. Espace et Territoires.

ENCYCLOPEDIE CANADIENNE, (2021). Encyclopédie. [En ligne], <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr> . [Page consultée le 24/04/2021].

FANNY. A, LEGER. S. (2014). « *Évolution des pratiques des paysagistes face aux enjeux écologiques de la conception urbaine* ». Thèse de doctorat. Université d'Angers, Institut d'Architecture et Aménagement de l'espace, 2014. Français.

FEDERATION FRANÇAISE DU PAYSAGE, (2002). [En ligne], <https://www.f-f-p.org/> . [Page consultée le 25/03/2021].

FLAM, M. (2010). « *L'Economie Verte* ». Paris : Presses Universitaires de France, 2010.

GENESTIER. P. (2008). « *Que vaut la notion de projet urbain ?* ». In Revue architecture d'aujourd'hui n°288, 1993.

GEORGE, P. (1974). Dictionnaire de la géographie. (2^e éd. revue et augmentée). Paris : Ed. Presses universitaires de France, 1974.

HADDADJI. I, FEKIH. W. (2018). « *Renouvellement urbain dans le cadre de l'agriculture urbaine pour une ville durable. Cas d'étude : zone industrielle de Tlemcen* ». Mémoire de master en architecture, Université de Tlemcen, P 17

HAUMONT. B. (1993). « *Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. Le projet urbain* », Les cahiers de la recherche architecturale, 32-33, p110.

INGALLINA, P. (2001). « Le projet urbain », collection : Que sais-je ? .1^e Ed, 2001, 128p.

JACOBS, P. (1999). *Paysage du Nunavik, Territoire du Nouveau-Québec*. In Poullaouec-Gonidec, P. Gariépy, M. et Lassus, B. *Le paysage, territoire d'intentions* (p. 115-136). Paris, Montréal, Harmattan.

KHEBBACHE, D, MENHOUR.N, RIDA. R. (2019). « *Développement urbain sur terrains en pente : enjeux urbains et écologiques. Cas de l'as des Aftis, el-Aouanna* ». Mémoire de Master, Université de Jijel, Département d'Architecture.

KHELEF.Y, MEZIANE, R. (2019). « *Renouvellement urbain : projet d'un complexe d'habitat intégré, de loisirs et de culture avec aménagements paysagers* ». Mémoire de Master 2, Université Blida 1, Institut d'Architecture et d'urbanisme.

LARCHER, J. GELGON, TH. (2012). « *Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural* ».1^e. Ed : Tec & Doc Lavoisier, 2012.

LAROUSSE, P. Larousse. Dictionnaire et Encyclopédie de la langue française. 2021. [En ligne], <https://www.larousse.fr/> . [Page consultée le 12/05/2021].

LASSUS.B. (1989). « L'analyse inventive et l'entité paysagère », *Trames*, 2 (1) : 26-29.

LOTHIAN, A. (1999). *Landscape and the Philosophy of Aesthetics: Is Landscape Duality Inherent in the Landscape or in the Eye of Beholder? Landscape and Urban Planning*. [En ligne], [https://doi.org/10.1016/S0169-2046\(99\)00019-5](https://doi.org/10.1016/S0169-2046(99)00019-5). [Page consultée le 20/04/2021].

LYNCH, K. (1998). « *L'image de la cité* ». Paris, Dunod, 221 p.

MAASTRICHT, (1997). Traité sur l'Union européenne (TUE). [En ligne], URL : <https://www.europarl.europa.eu/>. [Page consultée le 19/05/2021].

MARIA, L. (2009). « *Paysage urbain : matérialité et représentation* », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. [En ligne], <https://journals.openedition.org/ccrh/2600?lang=en> . [Page consultée le 18/04/2021].

MASBOUNGI. A. (2001). « *Grand prix de l'urbanisme 2001* ». Ed : Parenthèses, 2001, 65p.

MERLIN, CHOAY, FRANÇOIS. (1988). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, Presses universitaires de France, 723 p.

MERLIN, P, CHOAY, F. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : Presses universitaires de France, 2005, 964 p.

NAVEH, Z. (2000). « *What is holistic landscape ecology? A conceptual introduction* ». *Landscape and Urban Planning*, vol. 50, n° 1-3, p26.

NEURAY, G, (1982). « *Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?* ». Gembloux, Presses agronomiques de Gembloux, 589 p.

OUTREQUIN, Ph, VALDIEU.CH, (2004). « *Démarche pour intégrer le développement durable dans les projets d'aménagement et de renouvellement urbain* ». Cahier (HQE2R), ISSN 1770-2232 ; 1, 2004.

PANERAI, Ph, (1999) « *Paysages urbains* ». In *Analyse urbaine* (27-49). Marseille : Éditions Parenthèses.

PANERAI, PH, (1999). « *Analyse urbaine* ». 1^e Ed : Parenthèses, 1999, 187p.

PASTOR, I. CASERMEIRO, M. EZQUERRA, A. ESPARCIA, P, (2007). « *Landscape evaluation: Comparison of evaluation methods in a region of Spain* ». *Journal of Environmental Management*, 85, 214p.

PIRON. O, (2002). « *Renouvellement urbain : Analyse systémique,* » Ed : La Documentation Française, Paris, 2002, 138 p.

RAPPORT BRUNDTLAND, (1987). Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987. [En ligne], URL : <https://www.geo.fr/>. [Page consultée le 01/05/2021].

REPETTI, A, DESTHIEUX. G, (2006). « *A Relational Indicator set Model for urban land-use planning and management: Methodological approach and application in two case studies* ». In *Landscape and Urban Planning*, 2006.

RICHARD, J, (1975). *Paysages, écosystèmes, environnement : une approche géographique*. 1^e Ed : Paris, 1995, 92p.

RICHARD, R. PHILIP, G, (2000). *Des villes pour une petite planète*, (2000).

RIMBERT, S (1972). « *Contribution à la méthodologie cartographique et à l'observation des paysages urbains* ». Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 1972.

RIVARD, E. (2008). « *Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage le cas de la côte de beaupré* ». Mémoire présentée pour l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.), Université Laval Québec, Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels.

ROBERT, P. Le petit robert. Dictionnaire de la langue française. 2021. [En ligne], <https://www.lerobert.com>. . [Page consultée le 12/05/2021].

ROUY, S. (1992). Les paysages : enjeux et nouvelles perspectives d'une politique ; mémoire de DESS. Aménagement et urbanisme. Institut de Sciences Politique. Paris, 128p.

SAFRI, S. (2008), « *Renouvellement urbain d'un centre ancien en déclin : cas du centre-ville de Jijel* ». Mémoire de Magister en urbanisme, Université de Constantine.

SELLALI, A. (2002). « *Apprendre à projeter la ville, le territoire, le paysage* ». Transcription de la conférence organisée à l'IFA, Paris, p 65.

STRATIS, S. (2001). « *La démarche de projet à l'échelle urbain-architecturale* ». Ed : Mégalopole n° 22, P 85.

WEILACHER, U. WULLSCHLEGER, P. (2005). « *Guide suisse de l'architecture du paysage* ». 1^e Ed. Paris : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR), 376p.

Site internet :

www.globalurban.org

<https://www.google.com/>

<https://www.pinterest.com/>

<https://issuu.com/>

<https://www.archdaily.com/>

<https://scholar.google.com/>

<https://www.academia.edu/>

<https://journals.openedition.org/>

Annexes

Questionnaire :

Bonjour. Nous sommes des étudiantes au Département d'architecture de Jijel, nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire, dans le cadre d'une recherche sur l'architecture paysagère : le paysage urbain du centre-ville de Jijel entre l'ancien et l'actuel. Tout ce que vous direz sera noté avec un total anonymat.

Encore merci pour votre coopération et votre disponibilité.

1. De quel sexe êtes-vous ?

Femme Homme

2. Quel âge avez-vous ?

Moins de 18 ans de 18 à 28 ans de 29 à 40 ans plus de 40 ans

3. Lieu de résidence

Commune de Jijel Wilaya de Jijel Autres

Si autres, veuillez préciser.....

4. Avez-vous toujours vécu dans le centre-ville de Jijel ?

Oui Non

Si, non dans quels endroits ?

.....

Et depuis combien de temps êtes-vous dans le centre-ville de Jijel ?

Depuis l'enfance Entre 2ans a 25 ans Plus de 25ans

5. Comment trouvez-vous la ville de Jijel ?

Propre Bien entretenue Dégradée Polluée

6. Comment voyez-vous le paysage urbain de la ville ?

Bon état Très bon état Dégradé

7. Quelle architecture préférez-vous dans le centre-ville de Jijel ?

L'ancienne architecture l'architecture contemporaine

8. Que représentent le paysage urbain et l'architecture ancienne pour vous ?

L'identité de la ville L'histoire de la ville Rien

9. Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le mieux ce territoire et lui donne un cachet particulier ?

Son cadre bâti Son cadre non bâti Son histoire

10. Décrivez votre perception sur le centre-ville de Jijel ?

.....

11. Comment trouvez-vous la silhouette du paysage urbain de centre-ville de Jijel ?

Attractive Répulsive

12. Comment voyez-vous la façade urbaine du centre-ville ?

Homogène Hétérogène Continue Fragmentée

13. Que préférez-vous faire pour les constructions anciennes en état vétuste:

La sauvegarde La démolition

14. Que pensez-vous des hauteurs de bâtiments ?

Convenables Non convenables

15. Que préférez-vous pour améliorer le paysage urbain du centre-ville ?

Reconstruction du cadre bâti Réhabilitation du bâti Réaménagement des espaces extérieurs Autres

16. Selon vous, y' a- t-il suffisamment d'espaces verts au centre-ville ??

Oui Non

17. Comment trouvez-vous l'aménagement des espaces extérieurs dans le centre-ville de Jijel ?

Bien aménagé Mal aménagé Autres

18. Est-ce- qu'il y' a suffisamment de parkings et des lieux de stationnement dans le centre-ville ?

Oui Non

19. Qu'est que vous proposez comme projet pour l'amélioration de paysage urbain du centre-ville ?

Projet urbain Projet urbain paysager Projet architectural

Résumé

Le paysage apparaît aujourd'hui comme un objet pertinent de la conduite de projet urbain, notamment qu'il est un élément susceptible d'assurer la cohérence de l'image de la ville en l'inscrivant dans la grande échelle aménagiste.

Le lien entre l'ancien et l'actuel paysage urbain est devenu un fait et un élément fondamental du maintien de son identité de la ville, et cette relation nous a incités à la protéger pour préserver l'image future de la ville depuis son origine.

Dans ce sens, notre attention s'est portée sur la situation du centre-ville de Jijel et de son avenir. Il souffre d'une négligence de son identité et une dégradation croissante de ses bâtiments et de son paysage urbain.

A partir de ce point, notre étude a été fondée sur l'analyse et la lecture paysagère du centre-ville de Jijel pour la reconnaissance des outils et les éléments de traitement du paysage urbain et les projets convenables pour la correction de l'image globale du site et la préservation de son identité tout en composant son paysage à partir de deux types d'architecture l'ancien et le contemporain.

Mots clés : Architecture paysagère, paysage urbain, architecture coloniale, architecture contemporaine, projet urbain, centre-ville de Jijel.

Abstract

The landscape today appears to be a relevant object in the conduct of an urban project, in particular as it is an element capable of ensuring the coherence of the image of the city by making it part of the large planning scale.

The link between the old and the current urban landscape has become a fact and a fundamental element in maintaining its identity of the city, and this relationship has prompted us to protect it to preserve the future image of the city from its origin. .

In this sense, our attention was focused on the situation of downtown Jijel and its future. It suffers from a neglect of the identity and increasing degradation of its buildings and its urban landscape.

From this point, our study was based on the analysis and landscape reading of downtown Jijel for the recognition of tools and elements of urban landscape processing and projects suitable for the correction of the overall image of the site and the preservation of its identity while composing its landscape from two types of architecture, the old and the contemporary.

Keywords: Landscape architecture, urban landscape, colonial architecture, contemporary architecture, urban project, downtown Jijel.

ملخص

يبدو أن المناظر الطبيعية اليوم هي كائن مهم في تنفيذ مشروع حضري ، على وجه الخصوص لأنه عنصر قادر على ضمان تماسك صورة المدينة من خلال جعلها جزءاً من مقياس التخطيط الكبير .

أصبح الارتباط بين المشهد العمراني القديم والحاضر حقيقة وعنصرًا أساسيًا في الحفاظ على هوية المدينة ، وهذه العلاقة دفعتنا إلى حمايتها للحفاظ على الصورة المستقبلية للمدينة من أصلها .

وبهذا المعنى كان اهتمامنا منصبا على أوضاع وسط مدينة جيجل ومستقبلها . فهي تعاني من إهمال للهوية وتدهور متزايد لمبانيها ومناظرها العمرانية .

من هذه النقطة ، استندت دراستنا إلى التحليل وقراءة المناظر الطبيعية لوسط مدينة جيجل للتعرف على أدوات وعناصر معالجة المناظر الطبيعية الحضرية والمشاريع المناسبة لتصحيح الصورة الكلية للموقع والحفاظ على هويته أثناء تكوينه . مناظرها الطبيعية من نوعين من العمارة القديمة والمعاصرة .

الكلمات المفتاحية: هندسة المناظر الطبيعية ، المناظر الطبيعية العمرانية ، العمارة الاستعمارية ، العمارة المعاصرة ، المشروع الحضري ، وسط مدينة جيجل .